

ORDRE DU JOUR DE LA
184^e RÉUNION DU CONSEIL D'INGÉNIEURS CANADA
27 Septembre 2017
Fairmont Château Laurier, Ottawa (Ontario)
Salon Adam

Se reporter au [Manuel des politiques du conseil](#) et au [Règlement administratif](#).

1	SÉANCE À HUIS CLOS – Administrateurs seulement (8 h 30 – 9 h 30)
	<i>QUE le conseil passe en séance à huis clos afin de discuter de questions personnelles concernant une personne identifiable, de relations de travail ou de négociations avec les employés, d'un litige ou d'un litige potentiel, et que les participants autorisés soient les administrateurs d'Ingénieurs Canada et la chef de la direction par intérim.</i>
2	OUVERTURE (9 h 30 – 9 h 45)
	2.1 Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour <i>QUE l'ordre du jour de la réunion soit adopté et que le président soit autorisé à modifier l'ordre des discussions.</i>
	2.2 Déclaration de conflits d'intérêts
3	RAPPORTS DE LA DIRECTION (9 h 45 – 11 h)
	3.1 Rapport du président au conseil – R. Kinghorn
	3.2 Rapport de la chef de la direction au conseil – S. Price
4	ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT (11 h – 11 h 15) <i>Les membres du conseil peuvent demander qu'un point de l'ordre du jour de consentement soit retiré pour discussion.</i>
	<i>QUE les motions de l'ordre du jour de consentement énumérées au point 4.1 ci-dessous soient approuvées au moyen d'une seule motion.</i>
	4.1 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX (annexes) a) <i>QUE le procès-verbal de la réunion du conseil du 26 mai 2017 soit approuvé tel que présenté.</i> b) <i>QUE le procès-verbal de l'atelier du conseil du 26 juin 2017 soit approuvé tel que présenté.</i> c) <i>QUE le procès-verbal de la réunion du conseil du 30 août 2017 soit approuvé tel que présenté.</i>
5	RAPPORTS AU CONSEIL (11 h 15 – 12 h 15) Comptes rendus du BCA et du BA
	5.1 Compte rendu du Bureau des conditions d'admission – D. Peters (annexe)

	<p>5.2 Compte rendu du Bureau d'agrément – W. MacQuarrie (annexe)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le point sur les activités du BA – W. MacQuarrie • Groupe de travail sur les UA – B. Dony • Programmes d'amélioration de l'agrément – L. Villeneuve
	<p>DÉJEUNER (12 h 15 – 13 h 15)</p>
<p>5</p>	<p>RAPPORTS AU CONSEIL - SUITE (13 h 15 – 14 h 15)</p>
	<p>5.3 Comité sur la gouvernance – S. Devereaux (annexes)</p> <p>a) <i>QUE le conseil demande à la chef de la direction de fournir les rapports d'étape suivants en 2018 :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Courriel et webinaire mensuels sur les activités</i> 2. <i>Rapport d'étape sur le plan stratégique</i> <i>À fournir à chaque réunion du conseil (trois par année) et comprenant :</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Orientation donnée par le conseil</i> - <i>Buts fixés par Ingénieurs Canada comme résultats</i> - <i>Programmes contribuant à l'atteinte de ces buts</i> - <i>Progression (pourcentage réalisé), état (en bonne voie, certaines perturbations, perturbations importantes) et données financières</i> 3. <i>Mises à jour financières</i> <i>À fournir à chaque réunion du conseil (trois par année) et comprenant :</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Budget approuvé</i> - <i>Dépenses à ce jour</i> - <i>Prévisions actuelles</i> - <i>Écart</i> 4. <i>Rapport d'étape sur les projets financés par les fonds de réserve</i> <i>À fournir à chaque réunion du conseil (trois par année) et comprenant :</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Description du projet</i> - <i>Budget du projet</i> - <i>Progrès réalisés à ce jour (incluant les données financières et l'état)</i> <p><i>QUE le conseil autorise la chef de la direction à utiliser les fonds de réserve pour le projet Gouvernance, Planification stratégique et Consultation en 2018. Cette autorisation permettra à la chef de la direction de retirer jusqu'à :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> a) <i>179 000 \$ pour les améliorations de la gouvernance</i> b) <i>292 000 \$ pour la planification stratégique</i> c) <i>36 000 \$ pour les consultations</i> d) <i>22 000 \$ pour le renforcement des capacités</i>
	<p>5.4 Comité exécutif – R. Kinghorn (annexe)</p>

	5.5	Comité de recherche – C. Roney
	5.6	Groupe de travail sur les nominations – C. Roney
6	AFFAIRES/DÉCISIONS DU CONSEIL (14 h 15 – 14 h 30)	
	6.1	Registre des risques – S. Price (annexe)
	6.2	Questions diverses (s’il y a lieu)
7	COMPTE RENDUS DES PARTIES PRENANTES (14 h 30 – 15 h)	
	7.1	Compte rendu du Conseil canadien des doyens d’ingénierie et des sciences appliquées – J. Biedermann
	7.2	Compte rendu de la Fédération canadienne étudiante de génie – Z. Kripki
8	AFFAIRES NATIONALES (15 h – 15 h 45)	
	8.1	Rapport du Groupe des présidents – K. MacLeod
	8.2	Rapport du Groupe des chefs de direction – A. English
	8.3	Questions ayant une incidence sur la profession d’ingénieur (s’il y a lieu)
9	PROCHAINES RÉUNIONS (15 h 45 – 16 h)	
		<ul style="list-style-type: none"> Du 26 au 28 février 2018 (Ottawa)
10	CLÔTURE (16 h 30) (motion non requise si toutes les questions ont été traitées)	

PROCÈS-VERBAL NON APPROUVÉ
181^e RÉUNION DU CONSEIL D'INGÉNIEURS CANADA
26 mai 2017
DELTA ST. JOHN'S HOTEL AND CONFERENCE CENTRE
ST. JOHN'S (TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR)
Salon A

Administrateurs présents :		
C. Roney, président	R. Kinghorn, président élu	D. Jayas, président sortant
A. Bergeron	K. Baig	T. Brookes
D. Brown	G. Comrie	S. Devereaux
J. Dunn (remplace N. Lawen)	D. Ford	D. Gelowitz
Z. Ghavitian	S. Gwozdz	J. Holm
R. Hunt	N. Lawen (absent)	D. Lynch
C. Parenteau	É. Potvin	R. Shreewastav
L. Staples	R. Trimble	

Conseillers présents :		
A. English (GCD)	W. MacQuarrie (BA)	D. Peters (BCA)
I. Puri (CCDISA)	S. Price (chef de la direction par intérim)	

Observateurs :		
E. Barber	C. Borg (Manuvie)	J. Boudreau (nouvelle administratrice)
L. Champagne (nouvel administrateur)	D. Chui (nouvel administrateur)	J. Collins
L. Doig (nouvelle administratrice)	R. Dony	G. Dunphy
G. Emberley	G. Faulkner	J. Gamble (AFIC)
L. Golding	J. Hack (OSPE)	A. Harvey (Great West)
S. Jha	M. Kearney	K. King
G. Koropatnick	Z. Kripki (FCEG)	H. Lam (Manuvie)
J. Landrigan	J. Lindsay	K. MacLeod
L. Martins (Great West)	G. McDonald	R. McDonald
L. Melvin	M. Milligan (ABET)	J. Nagendran
S. Perruzzo (OSPE)	G. Picard (Manuvie)	A. Samson (CRÉIQ)
S. Sarnia	N. Serraglio (Great West)	R. Stewart
J. Tink	J. Underhill	K. Verhalen (NSPE)
L. White	C. Zinck	

Membres du personnel présents :		
C. Brown	B. Gibson	V. Kelly
M. Ouellette	L. Scott	D. Smith
K. Smith	J. Southwood	K. Sutherland
J. Taylor	L. Villeneuve	

1. OUVERTURE

1.1. DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président ouvre la séance à 8 h 41 et souhaite la bienvenue aux membres.

5618

À la suite d'une motion d'É. Potvin, appuyée par R. Shreewastav, il est résolu QUE l'ordre du jour soit adopté sous réserve de la suppression des points suivants de l'ordre du jour de consentement :

- 3.1a) (D. Lynch)
- 3.2 (R. Shreewastav)
- 3.3b) (D. Ford)
- 3.4 (S. Devereaux)
- 3.5 (S. Devereaux)

et que le président soit autorisé à modifier l'ordre des discussions.

Adoptée

K. Sutherland confirme que les invités pourront s'adresser au conseil au point 6 de l'ordre du jour.

1.2. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucun conflit n'est déclaré.

2. RAPPORTS DE LA DIRECTION

2.1. RAPPORT DU PRÉSIDENT AU CONSEIL

Le président Chris Roney décrit les enjeux clés d'Ingénieurs Canada, notamment les défis du processus d'agrément, le rôle toujours plus actif des technologues, les améliorations prévues des processus de gouvernance, l'élaboration de deux énoncés de principe nationaux, l'amélioration de la gestion des bénévoles et la nécessité d'examiner le processus de nomination aux comités du conseil. Il fait également le point sur la recherche d'un chef de la direction.

La présentation et le compte rendu du président sont accessibles dans le [microsite](#) des réunions du conseil.

2.2. RAPPORT DE LA CHEF DE LA DIRECTION

La chef de la direction par intérim Stephanie Price fait le point sur le budget et les prévisions du premier trimestre, y compris les affectations budgétaires pour les ressources humaines. Elle s'engage à fournir au conseil des nouvelles mensuelles par courriel. Les membres du conseil indiquent qu'ils sont en faveur du courriel mensuel et aiment le format de présentation. On propose qu'une brève téléconférence soit programmée pour permettre aux membres de poser des questions au sujet des nouvelles mensuelles.

La présentation de la chef de la direction est disponible dans le [microsite](#) des réunions du conseil.

3. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

5619 À la suite d'une motion de C. Parenteau, appuyée par D. Brown, il est résolu
QUE les points 3.1b et 3.3a de l'ordre du jour de consentement soient approuvés au moyen d'une seule motion.
Adoptée

3.1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

5620 À la suite d'une motion de L. Staples, appuyée par D. Lynch, il est résolu
a) QUE le procès-verbal de la réunion du conseil du 1^{er} mars 2017 soit approuvé tel que présenté.

David Lynch propose d'apporter la modification suivante au procès-verbal du 1^{er} mars 2017 :

« D. Lynch indique que le Bureau d'agrément a toujours été ouvert aux propositions de modifications de programmes. L'innovation est possible dans le cadre du système existant, ~~mais non encouragée.~~ »

Supprimer les trois mots rayés ci-dessus.

3.2. DOCUMENT DU BUREAU DES CONDITIONS D'ADMISSION

5621 À la suite d'une motion de D. Ford, appuyée par R. Trimble, il est résolu
QUE le Guide sur l'admission à l'exercice de la profession d'ingénieur au Canada soit approuvé.
Adoptée

R. Shreewastav soulève des questions concernant les déclarations selon lesquelles certains organismes de réglementation envisagent des solutions de rechange à l'année d'expérience de travail exigée. D. Peters confirme que le guide sera régulièrement mis à jour pour refléter ce genre de changements à mesure qu'ils surviennent.

3.3. ÉNONCÉS DE PRINCIPE NATIONAUX

5622 À la suite d'une motion de D. Gelowitz, appuyée par B. Hunt, il est résolu
Que l'énoncé de principe suivant soit approuvé :

a) Personne qualifiée vs ingénieur titulaire d'un permis

Adoptée

D. Ford soulève des questions étant donné que le terme « personne qualifiée » est également examiné par le BCA et le Groupe national des responsables de l'exercice (GNRE) et se demande si l'approbation de l'énoncé de principe national ne serait pas prématurée. Le président du BCA confirme que le travail du BCA n'entre pas en conflit avec l'adoption de l'énoncé.

3.4. NOMINATIONS AU BUREAU DES CONDITIONS D'ADMISSION

5623 À la suite d'une motion de G. Comrie, appuyée par R. Trimble, il est résolu
QUE les nominations suivantes au Bureau des conditions d'admission soient approuvées :
a) Dennis Peters, FEC, Ph.D., P.Eng., SMIEE, président, deuxième mandat, durée d'un an, du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018
b) Ron LeBlanc, FEC, P.Eng., vice-président, premier mandat, durée d'un an, du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018

- c) *Paul Blanchard, FEC, P.Eng., président sortant, deuxième mandat, durée d'un an, du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018*
- d) *Mahmoud Mahmoud, FEC, PhD, P.Eng., membre représentant la Colombie-Britannique et le Yukon, deuxième mandat, durée de trois ans, du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2020*
- e) *Roydon Fraser, FEC, PhD, P.Eng., membre représentant l'Ontario, deuxième mandat, durée de trois ans, du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2020*
- f) *Jerry Helfrich, FEC, P.Eng., membre hors cadre, premier mandat, durée d'un an, du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018*
- g) *Frank George, P.Eng. FEC, FGC (Hon.), membre représentant l'Alberta, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, premier mandat, durée de trois ans, du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2020.*

5624

À la suite d'une motion de D. Jayas, appuyée par A. Bergeron, il est résolu QUE la motion soit amendée de façon à ce que les mandats soient d'une durée d'un an, se terminant le 30 juin 2018.

Motion amendée adoptée (11 pour, 7 contre)

S. Devereaux souligne le manque de diversité des candidats actuels, et indique que des mandats d'un an donneraient du temps pour examiner correctement la question de la diversité au sein du BCA. Elle se dit déçue, indiquant que le BCA ne s'est pas efforcé et ne semble pas s'efforcer de recruter 30 % de femmes. Elle reconnaît que le processus de nomination a été suivi et que les organismes de réglementation appuient les candidats, mais indique qu'elle ne pouvait pas appuyer la motion initiale prévoyant des mandats de trois ans.

D. Peters insiste sur la valeur de la mémoire organisationnelle et indique que des bénévoles expérimentés sont essentiels et qu'un an est un mandat trop court pour être efficace au sein de ce comité. Il encourage vivement le conseil à approuver le mandat de trois ans.

R. Trimble reconnaît les défis entourant les processus de nomination et le manque de diversité, mais indique qu'il n'est pas en faveur des mandats d'un an.

C. Parenteau est en faveur d'améliorer la diversité du conseil, mais indique que le traitement des bénévoles est crucial. Elle est favorable à une amélioration future du processus de nomination, mais hésiterait à modifier unilatéralement la durée des mandats en ce moment.

S. Gwozdz indique que le passage à des mandats d'un an reflèterait un manque de processus et constituerait une approche inacceptable. Cependant, le processus devra être revu.

J. Holm fait remarquer que la modification offrirait au conseil la souplesse nécessaire pour améliorer la diversité, et qu'il pourrait nommer de nouveau ces personnes pour deux ou trois ans dans l'avenir.

3.5. NOMINATIONS AU BUREAU D'AGRÉMENT

5625

À la suite d'une motion de G. Comrie, appuyée par R. Trimble, il est résolu QUE les nominations suivantes au Bureau d'agrément soient approuvées.

5626

À la suite d'une motion de D. Jayas, appuyée par B. Hunt, il est résolu QUE le conseil passe en séance à huis clos afin de discuter de questions personnelles concernant une personne identifiable, de relations de travail ou de négociations avec les

employés, d'un litige ou d'un litige potentiel, et que les participants autorisés soient les administrateurs d'Ingénieurs Canada.

Adoptée

RAPPORTS AU CONSEIL

3.6. COMPTE RENDU DU BUREAU DES CONDITIONS D'ADMISSION

Dennis Peters, président du Bureau des conditions d'admission, présente les grandes lignes de sa présentation, qui comprend un rapport d'étape sur les travaux du Bureau et les produits à faire approuver, l'élaboration du Guide modèle sur l'évaluation des titulaires de diplômes non agréés, et donne un aperçu des prochaines étapes de l'élaboration du guide.

a) Réflexion nationale sur l'évaluation des titulaires de diplômes non agréés

D. Peters fait le point sur le travail du BCA concernant l'évaluation des titulaires de diplômes non agréés. Actuellement, les organismes de réglementation utilisent les outils mis au point par le BCA pour évaluer ces diplômés. Pour l'instant, le travail consiste à examiner les approches actuelles des organismes de réglementation et à étudier la nécessité de nouveaux processus.

A. English est préoccupée par le caractère défendable sur le plan juridique et suggère que le BCA envisage des révisions juridiques à mesure que l'élaboration du document progresse.

B. Dony exprime son appréciation pour ce travail. Il demande que les parties prenantes soient consultées dès le départ et que leurs avis soient pris en compte comme il se doit.

J. Landrigan indique que la portée actuelle de ce travail diffère de ce qui était prévu au départ, qui était de répondre à un besoin particulier dans le cadre du processus d'admission.

C. Roney indique que les organismes de réglementation veulent qu'Ingénieurs Canada veille toujours à faire en sorte que les services qui leur sont fournis répondent à leurs besoins.

D. Lynch réitère l'urgence de faire progresser ce travail en réaction à des événements tels que l'affaire *Mihaly* qu'a connue l'APEGA.

b) Plan de travail

5627

À la suite d'une motion de D. Ford, appuyée par C. Parenteau, il est résolu QUE le plan de travail 2017-2019 du Bureau des conditions d'admission soit approuvé.
Adoptée

La présentation du BCA est disponible dans le [microsite](#) des réunions du conseil.

3.7. COMPTE RENDU DU BUREAU D'AGRÉMENT

a) Rapport au conseil

Wayne MacQuarrie, président du Bureau d'agrément, et Lynn Villeneuve, chef de pratique, Agrément, font rapport au conseil, notamment sur ce que fait le Bureau, ses activités pour la période d'octobre 2016 à mai 2017, les progrès du Groupe de travail sur les UA et le Programme d'amélioration de l'agrément.

Le Groupe de travail sur les UA a été créé en réponse aux préoccupations soulevées à l'égard de la mesure des programmes d'études, et d'une directive du conseil visant à examiner les solutions de rechange. Le Groupe de travail est composé d'un représentant du CCDISA, d'un responsable de l'admission et de trois membres du BCA.

5628 **À la suite d'une motion de D. Brown, appuyée par R. Shreewastav, il est résolu
QUE le conseil approuve les corrections apportées aux normes 3.5.3 et 3.5.5.
Adoptée (12 pour; 5 contre; 1 abstention)**

W. MacQuarrie présente la motion, indiquant que l'exigence du permis dans une zone de compétence particulière est une question de réglementation et ne devrait pas être incluse dans les normes d'agrément.

D. Lynch indique que l'exigence précédente pour l'inscription dans une zone de compétence était basée sur la décision que le BA ne devrait jamais créer d'incertitude ou de divergence entre les positions des organismes de réglementation et une entité agissant pour les organismes de réglementation. L'exigence a été établie pour tenir compte des régions où l'enseignement du génie est considéré comme l'exercice du génie.

La présentation du BA est disponible dans le [microsite](#) des réunions du conseil.

4. AFFAIRES/DÉCISIONS DU CONSEIL

- 4.1.** Comité sur la gouvernance
a) Rapport d'étape sur l'examen du modèle de gouvernance

Digvir Jayas, président sortant et président du Comité sur la gouvernance, présente les recommandations du Comité.

5629 **À la suite d'une motion de R. Kinghorn, appuyée par R. Trimble, il est résolu
QU'il y a eu un avis de retrait de motion.
Adoptée**

D. Jayas signale que le Comité sur la gouvernance recommande un changement de modèle de gouvernance. Il ajoute que les procédures de nomination du BA et du BCA doivent être revues, et fait le point sur les éléments retirés de l'ordre du jour précédent.

5630 **À la suite d'une motion de D. Jayas, appuyée par S. Devereaux, il est résolu
QUE le conseil approuve le plan d'amélioration décrit dans le rapport issu de l'atelier sur la
gouvernance des 6 et 7 mai 2017 et charge le Comité sur la gouvernance de superviser la mise
en œuvre de ce plan.
Adoptée**

D. Jayas indique que le Comité sur la gouvernance sollicite l'approbation du conseil pour mettre en œuvre le plan en trois étapes présenté dans le rapport de son atelier des 6 et 7 mai 2017.

On propose de faire appel à des experts en matière de gouvernance pour guider la transition vers un nouveau modèle de gouvernance. On estime que les enjeux clés sont la participation des

organismes de réglementation, l'élaboration d'orientations stratégiques et le délai nécessaire à la mise en œuvre d'un changement de gouvernance.

On indique que les consultations auprès des organismes de réglementation commencent immédiatement et que la chef de la direction fournira les ressources nécessaires. Les délais prévus sont décrits à la page 10 du rapport sur la gouvernance.

G. Comrie demande des précisions sur ce que cette motion doit approuver, et D. Jayas répond que la première étape est une entente entre les organismes de réglementation et Ingénieurs Canada sur l'objet de l'organisation. Cela clarifié, le Comité pourrait alors commencer l'élaboration d'une orientation à long terme pour Ingénieurs Canada. S. Price ajoute que l'atelier de juin du conseil allait porter principalement sur la gouvernance, afin que tous les membres du conseil comprennent clairement le travail à effectuer par la suite.

D. Gelowitz demande si l'affectation de ressources à ce projet aura un impact sur d'autres projets et programmes, et si l'abandon du plan stratégique existant décevrait les organismes de réglementation. Il indique qu'il est peut-être trop ambitieux de vouloir élaborer un nouveau plan stratégique en seulement un an.

R. Kinghorn est d'avis que le plan stratégique actuel ne devrait pas être entièrement abandonné, et indique qu'un plan sera élaboré à l'atelier de juin. Il fait remarquer que le plan actuel est déficient en raison de son manque de focus et du fait qu'il n'aborde pas la question de l'agrément, alors que la plupart des organismes de réglementation conviendraient qu'il s'agit de l'enjeu numéro un. S. Price ajoute que le plan stratégique actuel a fait l'objet de très peu de rétroaction. Elle indique que les orientations du conseil sont essentielles, et qu'il faut un meilleur processus pour que les plans futurs reflètent les priorités des organismes de réglementation.

Z. Ghavitian se dit déçu de voir que le conseil tourne en rond. Il ajoute que le fait qu'un comité s'occupe d'un travail aussi important témoigne d'un manque de transparence.

Pour clarifier les choses, Chris Roney relit la motion adoptée à la dernière réunion, proposée par Dave Brown et appuyée par George Comrie, qui indiquait :

QUE le Comité sur la gouvernance examine des solutions de rechange au modèle de gouvernance actuel et soumette des recommandations au conseil en mai 2017.

G. Comrie fait valoir qu'un enjeu clé consistera à définir ce que nous voulons dire par « consultation des organismes de réglementation » – qui figure comme une activité clé dans le rapport sur le plan de projet proposé. Il suggère également qu'il est important de définir des points d'approbation, et que de meilleurs mécanismes produiront une meilleure gouvernance et de meilleures opérations.

A. Bergeron demande à quelle fréquence le Comité sur la gouvernance se réunira pour livrer ce plan de travail. Des réunions mensuelles sont prévues pour l'instant.

D. Brown signale qu'il faudrait faire appel à des conseils experts en ce qui concerne le changement de modèle de gouvernance, et qu'Ingénieurs Canada doit s'assurer d'obtenir des

réponses des organismes de réglementation afin d'éviter de revenir sur cette même question dans cinq ans.

5631

À la suite d'une motion de D. Jayas, appuyée par S. Devereaux, il est résolu
QUE le conseil approuve l'utilisation de fonds de réserve pour tous les coûts associés à la mise en œuvre du plan d'amélioration de la gouvernance et que le Comité sur la gouvernance soit chargé de faire le point à chaque réunion du conseil jusqu'à l'achèvement du plan d'amélioration.

Reportée

D. Jayas réitère que, selon la quantité de soutien extérieur requis, les coûts associés à ce plan se chiffreront entre 200 000 \$ et 250 000 \$. Des mises à jour seront faites à chaque réunion et les membres du conseil auront la possibilité d'approuver la continuation du plan. S. Price ajoute que le coût total est inconnu pour l'instant.

D. Brown se dit mal à l'aise de signer un « chèque en blanc » et demande davantage de détails sur la somme nécessaire et sur le travail qui sera effectué.

G. Comrie est étonné qu'un consultant ait déjà été embauché pour fournir ce service.

S. Price informe le conseil que la consultante qui a été embauchée pour effectuer le travail est Christina Comeau, qui possède une expertise en engagement et mobilisation, ce qui constitue un aspect très important du projet d'amélioration – la façon dont nous consultons et mobilisons les organismes de réglementation. Elle est aussi expérimentée dans l'élaboration de modèles de gouvernance pour d'autres organisations. À court terme, il ne sera pas nécessaire d'utiliser les fonds de réserve. Ce travail peut être financé à même le budget existant du Comité sur la gouvernance.

5632

À la suite d'une motion de D. Jayas, appuyée par R. Trimble, il est résolu
QU'un groupe de travail soit chargé d'examiner les procédures de nomination aux comités du conseil, la composition des comités, la durée maximum des mandats et la planification de la relève. Le groupe de travail sera présidé par C. Roney.

Adoptée

D. Jayas indique que ce groupe de travail se penchera sur les faiblesses des politiques existantes qui ont été cernées lors des nominations de cette année au Bureau d'agrément et au Bureau des conditions d'admission.

La présentation du Comité sur la gouvernance est accessible dans le [microsite](#) des réunions du conseil.

4.2. Motion sur l'utilisation de fonds de réserve

5633

À la suite d'une motion de D. Gelowitz, appuyée par G. Comrie, il est résolu
QUE le conseil approuve l'utilisation de fonds de réserve pour tous les coûts liés au recrutement d'un chef de la direction. Étant imprévues, ces dépenses ne pouvaient pas être budgétisées pour 2017 et sont nécessaires en raison de la motion adoptée par le conseil le 30 janvier 2017.

Adoptée

4.3. Motion sur les enjeux liés à l'agrément

5634

À la suite d'une motion de S. Devereaux, appuyée par D. Brown, il est résolu Que le conseil d'Ingénieurs Canada crée une équipe de coordination chargée d'aborder les questions concernant l'adoption des qualités requises des diplômés et les unités d'agrément ainsi que les autres questions liées à l'agrément soumises par le CCDISA. Cette équipe sera composée d'un maximum de six personnes, plus des membres du personnel, et comptera un nombre égal de représentants directs des organismes de réglementation, du CCDISA et du BA. Elle aura le pouvoir de soumettre une solution directement à l'approbation du conseil d'Ingénieurs Canada, et ce, au plus tard le 30 novembre 2017.

Pour accélérer la mise sur pied de l'équipe de coordination, le conseil d'Ingénieurs Canada charge son comité exécutif de nommer les candidats les plus qualifiés qui feront partie de cette équipe afin que les travaux puissent commencer sans délai.

Rejetée

S. Devereaux indique que la motion a été proposée parce qu'on avait la perception qu'aucun progrès n'était réalisé dans le dossier de l'agrément.

D. Peters indique que, du point de vue des établissements d'enseignement supérieur, il est crucial que tout changement soit très prudemment mis en œuvre, de sorte qu'un processus réfléchi s'impose.

W. MacQuarrie et I. Puri soulignent que la composition actuelle du Groupe de travail sur les UA fonctionne bien. I. Puri mentionne qu'une des leçons tirées de l'expérience est que les organismes de réglementation doivent être représentés.

A. Bergeron applaudit S. Devereaux pour cette motion et propose que le conseil réexamine la motion en septembre pour voir si des progrès ont été réalisés.

A. English signale que le Groupe des chefs de direction est très préoccupé par l'absence de progrès en ce qui concerne certaines questions touchant l'agrément. Elle ne sait pas si un groupe de travail est la meilleure façon de résoudre ces questions ou si le conseil devrait agir de façon plus proactive en exigeant une reddition de comptes.

G. Comrie demande si le BA dispose des ressources nécessaires pour s'acquitter des tâches que lui confie Ingénieurs Canada et indique qu'il faudrait un plan plus robuste pour l'affectation des ressources.

W. MacQuarrie répond que le BA est certain d'avoir accès aux ressources dont il a besoin. Il ajoute qu'il y a déjà eu des changements.

R. Kinghorn demande à la chef de la direction de faire le point sur les progrès de ce groupe de travail dans ses comptes rendus mensuels.

4.4. Registre des risques

Le rapport est présenté à des fins d'information seulement.

4.5. Questions diverses (s'il y a lieu)

Aucune autre question n'est présentée.

5. COMPTES RENDUS DES PARTIES PRENANTES

5.1. Conseil canadien des doyens d'ingénierie et des sciences appliquées (CCDISA)

I. Puri, président nouvellement élu du CCDISA présente son compte rendu. La présentation du CCDISA est disponible dans le [microsite](#) des réunions du conseil.

5.2. Fédération canadienne étudiante de génie (FCEG).

Zenon Kripki, président de la Fédération canadienne étudiante de génie, fait le point sur les activités de la Fédération. La présentation de la FCEG est disponible dans le [microsite](#) des réunions du conseil.

A. Bergeron demande que la FCEG participe aux consultations du Groupe de travail sur les UA du BA.

5.3. ABET - M. Milligan

Michael Milligan, directeur général et chef de la direction de l'ABET remercie Ingénieurs Canada de l'avoir invité. Il indique que la relation entre l'ABET et Ingénieurs Canada est très bonne, solide et importante. Il mentionne que l'ABET a récemment restructuré sa gouvernance et réduit la taille de son conseil, qui est passé de 55 membres (il y a deux ans) à 13. Il ajoute que, d'après son expérience, un tel processus peut facilement prendre jusqu'à 10 ans, et offre de fournir plus de détails.

5.4. National Society of Professional Engineers (NSPE) – K. Verhalen

Kodi Jean Verhalen, président de la NSPE, donne une présentation orale sur les points saillants des activités de la société. La présentation de la NSPE est disponible dans le [microsite](#) des réunions du conseil.

5.5. Association des firmes d'ingénieurs-conseils - Canada (AFIC) – J. Gamble

John Gamble, président et chef de la direction, présente un compte rendu oral et indique que l'AFIC apprécie sa relation continue avec Ingénieurs Canada.

6. AFFAIRES NATIONALES

6.1. Rapport du Comité sur les liens

Russ Kinghorn, président élu et président du Comité, ne peut présenter son rapport car la réunion déborde la durée prévue.

6.2. Rapport du Groupe des présidents

Chris Zinck, président du Groupe des présidents, fait le point sur la réunion du 25 mai 2017. Il exprime le désir du Groupe de passer plus de temps lors de leurs réunions à discuter des principaux enjeux de la profession afin de préparer l'assemblée des membres. À cette fin, ils demanderont au personnel de leur fournir davantage d'information. Il a également été décidé que les réunions du Groupe des présidents comporteraient toujours une séance à huis clos.

Enfin, il signale que Katherine McLeod, vice-présidente d'Engineers Nova Scotia, est la nouvelle présidente du Groupe. La présentation du Groupe des présidents est accessible dans le [microsite](#) des réunions du conseil.

6.3. Rapport du Groupe des chefs de direction

A. English, présidente du Groupe des chefs de direction, présente les points saillants de la réunion du 24 mai. Le Groupe a exprimé des préoccupations concernant l'absence de progrès dans le dossier de l'agrément, le processus de nomination au BA et au BCA, les défis posés par le statut de membre à vie et les exigences de développement professionnel continu (DPC). Le Groupe est toujours en faveur de la Base de données nationale sur l'adhésion, de l'élaboration d'un cours en ligne sur la déontologie/l'éthique et d'un catalogue national des offres de DPC des organismes de réglementation.

Le Groupe a également discuté des répercussions de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne, et de l'ALENA, des enjeux liés aux lois d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels, de l'élaboration d'énoncés de principe nationaux, et des ententes de courtoisie avec les États-Unis et la Pacific Northwest Economic Region. La présentation du Groupe est accessible dans le [microsite](#) des réunions du conseil.

6.4. Le point sur le projet d'évaluation en ligne des compétences

S. Price indique cette mise à jour est présentée au conseil parce que ce projet est l'une des initiatives importantes que le conseil a autorisées et budgétées à partir des fonds de réserve. D'autres mises à jour seront fournies au fur et à mesure de l'avancement du projet.

6.5. Questions ayant une incidence sur la profession d'ingénieur (s'il y a lieu)

Aucune autre question n'est présentée.

7. ÉLECTIONS AU COMITÉ EXÉCUTIF

- 5635 **À la suite d'une motion de D. Jayas, appuyée par L. Staples, il est résolu**
a) QUE C. Roney soit confirmé au poste de président sortant pour l'exercice 2017-2018.
Adoptée
- 5636 **À la suite d'une motion de D. Jayas, appuyée par C. Parenteau, il est résolu**
b) QUE R. Kinghorn soit confirmé au poste de président pour l'exercice 2017-2018.
Adoptée

5637

À la suite d'une motion de D. Jayas, appuyée par R. Trimble, il est résolu

c) **QUE les administrateurs suivants soient confirmés comme membres du comité exécutif 2017-2018 :**

- i. **Présidente élue et membre hors cadre – Annette Bergeron (conformément à la politique GP-9.1.3.1f)**
- ii. **OIQ – Z. Ghavitian (conformément à la politique PG-9.1.3.1b)**
- iii. **APEGA – C. Parenteau (conformément à la politique PG-9.1.3.1b)**
- iv. **PEO – C. Roney, président sortant (conformément à la politique GP-9.1.3.1b)**
- v. **PEGNL, Engineers NS, Engineers PEI ou AIGNB – S. Devereaux (conformément à la politique GP-9.1.3.1c)**
- vi. **APEGM ou APEGS – D. Gelowitz (conformément à la politique GP-9.1.3.1d)**
- vii. **APEGBC, Engineers Yukon ou NAPEG –R. Kinghorn, président (conformément à la politique GP-9.1.3.1e)**

Adoptée

Annette Bergeron a été élue présidente élue. Comme elle provient d'une région qui est déjà représentée au comité exécutif, elle occupe aussi le poste de membre hors cadre, et aucun autre administrateur n'est élu à ce poste.

5638

À la suite d'une motion de D. Jayas, appuyée par D. Gelowitz, il est résolu

QUE les bulletins de vote soient détruits.

Adoptée

8. PROCHAINES RÉUNIONS

- Atelier du conseil, 26 et 27 juin 2017 (Cranbrook, BC)
- Réunion du conseil, du 25 au 27 septembre 2017 (Ottawa, ON)
- Réunion du conseil, du 26 au 28 février 2018 (Ottawa, ON)

9. SÉANCE À HUIS CLOS – ADMINISTRATEURS ACTUELS AINSI QUE : PRÉSIDENT DU BCA, PRÉSIDENT DU BA, CONSEILLER DU GROUPE DES CHEFS DE DIRECTION ET CHEF DE LA DIRECTION PAR INTÉRIM SEULEMENT

À la suite d'une motion de S. Devereaux, appuyée par B. Hunt, il est résolu

QUE les points à l'ordre du jour 3.5a, c, d, e, f, g, et h soient ajournés jusqu'à ce que le conseil reprenne sa séance régulière.

Adoptée

5639

À la suite d'une motion de D. Brown, appuyée par R. Kinghorn, il est résolu

QUE le conseil passe en séance à huis clos pour discuter du point 3.5b de façon plus approfondie.

Adoptée

La séance à huis clos se tient; tous les administrateurs y assistent ainsi que quatre conseillers : le président du BA, le président du BCA, le président du Groupe des chefs de direction et la chef de la direction par intérim.

5640 À la suite d'une motion de R. Kinghorn, appuyée par G. Comrie, il est résolu
QUE le conseil reprenne sa séance régulière.
Adoptée

5641 À la suite d'une motion de G. Comrie, appuyée par R. Shreewastav, il est résolu
QUE les nominations suivantes au Bureau d'agrément soient approuvées :

- a) Wayne MacQuarrie, FEC, P.Eng., président, deuxième mandat, durée d'un an, du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018**
- c) Julius Pataky, membre représentant la Colombie-Britannique et le Yukon, premier mandat, durée de trois ans, du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2020**
- d) Danilo Candido, FEC, P.Eng., membre représentant l'Alberta, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, troisième mandat, durée de trois ans, du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2020**
- e) Pemberton Cyrus, FEC, P.Eng., membre représentant l'Atlantique, deuxième mandat, durée de trois ans, du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2020**
- f) Robert Dony, FEC, P.Eng., membre représentant l'Ontario, troisième mandat, durée de trois ans, du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2020**
- g) Jeff Pieper, FEC, P.Eng., membre hors cadre, deuxième mandat, durée de trois ans, du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2020**

Adoptée

5642 À la suite d'une motion de J. Holms, appuyée par S. Devereaux, il est résolu
QUE la motion soit modifiée de façon à ce que les mandats soient d'une durée d'un an, se terminant le 30 juin 2018.
Motion rejetée

C. Roney indique que le conseil ne possédait pas l'information nécessaire pour examiner le point 3.5b, mais s'efforcerait d'obtenir cette information afin de pouvoir prendre une décision dans les meilleurs délais possible.

D. Lynch estime que la réduction des mandats à un an sera interprétée comme un vote de méfiance par de nombreux membres du BA et sera dévastatrice pour les bénévoles, surtout du fait que quatre des cinq nominations sont des mandats renouvelés. Il serait nettement préférable de solliciter des nominations pour cinq membres hors cadre supplémentaires. Cela réglerait la question de la diversité des genres, ainsi que d'autres enjeux de diversité, comme les disciplines d'exercice, les ingénieurs formés à l'étranger et le bilinguisme.

S. Devereaux n'est pas d'accord, soulignant que le procès-verbal indiquerait pourquoi le conseil prend cette décision. Il ne s'agit pas des capacités des candidats, mais plutôt de l'engagement du conseil envers la diversité.

D. Lynch propose une motion en vue de revoir la motion antérieure sur les nominations au BCA.

5643 À la suite d'une motion de D. Lynch, appuyée par Z. Ghavitian, il est résolu
QUE la motion 3.4 concernant les qualifications des candidats nommés au BCA soit reconsidérée.
Adoptée (avec la majorité requise des 2/3 des voix)

5644

À la suite d'une motion de Z. Ghavitian, appuyée par C. Parenteau, il est résolu
QUE les nominations suivantes au Bureau des conditions d'admission soient approuvées :

- a) *Dennis Peters, FEC, Ph.D., P.Eng., SMIEE, président, deuxième mandat, durée d'un an, du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018*
 - b) *Ron LeBlanc, FEC, P.Eng., vice-président, premier mandat, durée d'un an, du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018*
 - c) *Paul Blanchard, FEC, P.Eng., président sortant, deuxième mandat, durée d'un an, du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018*
 - d) *Mahmoud Mahmoud, FEC, PhD, P.Eng., membre représentant la Colombie-Britannique et le Yukon, deuxième mandat, durée de trois ans, du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2020*
 - e) *Roydon Fraser, FEC, PhD, P.Eng., membre représentant l'Ontario, deuxième mandat, durée de trois ans, du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2020*
 - f) *Jerry Helfrich, FEC, P.Eng., membre hors cadre, premier mandat, durée d'un an, du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018*
 - g) *Frank George, P.Eng. FEC, FGC (Hon.), membre représentant l'Alberta, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, premier mandat, durée de trois ans, du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2020.*
- Adoptée**

10. CLÔTURE (motion non requise si toutes les questions ont été traitées)

5645

À la suite d'une motion de D. Ford, appuyée par G. Comrie, il est résolu
QUE la séance soit levée.

Procès-verbal rédigé par D. Smith pour :

Chris D. Roney, FEC, P.Eng.
Président

Stephanie Price, CAE, P.Eng.
Chef de la direction par intérim

PROCÈS-VERBAL NON APPROUVÉ
DE LA 182^e RÉUNION DU CONSEIL D'INGÉNIEURS CANADA
26 JUIN 2017
St. Eugene Golf Resort & Casino, Cranbrook (Colombie-Britannique)

Administrateurs présents :		
R. Kinghorn (président, Ingénieurs Canada)	C. Roney (président sortant, Ingénieurs Canada)	A. Bergeron (présidente élue, Ingénieurs Canada)
K. Baig (OIQ)	J. Boudreau (Ingénieurs et géoscientifiques Nouveau-Brunswick)	T. Brookes (NAPEG)
D. Brown (PEO)	L. Champagne (OIQ)	D. Chui (PEO)
S. Devereaux (Engineers Nova Scotia)	L. Doig (APEGA)	J. Dunn (Engineers PEI)
G. Faulkner (APEGA)	D. Gelowitz (APEGGS)	S. Gwozdz (OIQ)
J. Holm (APEGBC)	B. Hunt (PEGNL)	D. Jayas (Engineers Geoscientists Manitoba)
D. Lynch (APEGA)	C. Parenteau (APEGA)	R. Shreewastav (PEO)
Conseillers présents :		
A. English (CEOG) (par téléconférence)	W. MacQuarrie (BA)	D. Peters (BCA)
S. Price (chef de la direction par intérim)		
Membres du personnel présents :		
C. Brown	C. Comeau (CT Labs - par téléconférence)	P. Culhane (CT Labs)
D. Smith	J. Southwood	K. Sutherland
Administrateurs ou conseillers absents :		
R. Trimble (APEY)	Z. Ghavitian (OIQ)	I. Puri (CCDISA)

1. OUVERTURE

1.1. DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président ouvre la séance à 8 h 50 et souhaite la bienvenue aux membres.

Une motion visant l'adoption de l'ordre du jour de la réunion (atelier) du conseil tenue le 26 juin 2017 est proposée et appuyée. Il est résolu

QUE l'ordre du jour de la réunion soit adopté et que le président soit autorisé à modifier l'ordre des discussions.

Adoptée

Il est aussi proposé que les points 3.1 et 3.2 soient ajoutés à l'ordre du jour.

2. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucun conflit n'est déclaré.

3. NOMINATION D'ADMINISTRATEURS AUX COMITÉS DU CONSEIL

- 3.1 ***À la suite d'une motion de D. Gelowitz, appuyée par J. Holm, il est résolu QUE la motion proposée suivante soit approuvée :***

Motion proposée :

QUE le Bureau d'agrément soit chargé d'obtenir une liste de candidats auprès des organismes de réglementation, du Conseil canadien des doyens d'ingénierie et des sciences appliquées et du Bureau d'agrément afin de pourvoir trois postes de membres hors cadre et un poste de représentant régional (SK/MB), et que le Comité des candidatures utilise cette liste pour proposer un total de quatre nouvelles nominations devant être examinées par les organismes de réglementation et approuvées par le conseil d'Ingénieurs Canada d'ici le 31 août 2017.
Adoptée

S. Devereaux soulève la question de la diversité.

S. Price confirme la nécessité urgente de recruter des femmes et des membres bilingues.

W. MacQuarrie confirme l'avantage de nommer un doyen actif et indique que le Conseil canadien des doyens d'ingénierie et des sciences appliquées soumettra une suggestion en ce sens au Bureau d'agrément.

Adoptée

R. Kinghorn confirme que le Comité des candidatures fera une recommandation et que le conseil donnera son approbation par téléconférence d'ici la fin d'août.

À la suite d'une motion de D. Jayas, appuyée par C. Parenteau, il est résolu QUE les personnes apparaissant sur la liste soient recommandées et nommées aux comités du conseil pour l'exercice 2017-2018 (vote à majorité simple).
Adoptée

3.2 Incorporation de règles de procédure (distribuées aux participants) proposées pour animer une réunion avec équité et dans un délai raisonnable :

1. Prise de parole limitée à deux minutes.
2. Possibilité de prendre la parole une seconde fois seulement si tous les participants ont eu la possibilité de s'exprimer. L'efficacité est l'objectif visé.
3. Limite de deux occasions de prise de parole, c.-à-d. viser l'efficacité en incluant tous les points de vue.
4. Interdiction de reformuler ou de réitérer le même point de vue. Lors d'une deuxième prise de parole, il est suggéré que ce soit pour fournir de nouvelles informations. Un environnement sûr est encouragé.

A. Bergeron indique que les membres devraient se sentir libres de ne pas être d'accord avec le personnel, de temps à autre.

Lors des prochaines réunions du conseil, R. Kinghorn collaborera avec la présidente élue pour maintenir une liste d'intervenants. Un chronomètre sera affiché à l'écran.

4. SÉANCE À HUIS CLOS

On propose de reprendre la séance régulière à 16 h.

Une motion est proposée et appuyée. Il est résolu

QUE le conseil passe en séance à huis clos afin de discuter de questions personnelles concernant une personne identifiable, de relations de travail ou de négociations avec les employés, d'un litige ou d'un litige potentiel, et que les participants autorisés soient les administrateurs d'Ingénieurs Canada. (vote à majorité simple)
Adoptée

5. CLÔTURE (motion non requise si toutes les questions ont été traitées)

Une motion visant à lever la séance est proposée et appuyée. Il est résolu

QUE la séance soit levée.

Procès-verbal rédigé par D. Smith pour :

Russ Kinghorn, FEC, P.Eng.
Président

Stephanie Price, CAE, P.Eng.
Chef de la direction par intérim

PROCÈS-VERBAL NON APPROUVÉ
183^e RÉUNION DU CONSEIL D'INGÉNIEURS CANADA
30 août 2017
PAR TÉLÉCONFÉRENCE

Administrateurs présents		
R. Kinghorn, président	A. Bergeron, présidente élue	C. Roney, président sortant
K. Baig	J. Boudreau	T. Brookes
S. Devereaux	L. Champagne	J. Dunn
G. Faulkner	L. Doig	Z. Ghavitian
S. Gwozdz	D. Gelowitz	W. Hunt
D. Jayas	J. Holm	C. Parenteau
R. Shreewastav	D. Lynch	R. Trimble
Administrateurs absents		
D. Chui	D. Brown	
Conseillers présents		
A. English (GCD)	W. MacQuarrie (BA)	D. Peters (BCA)
I. Puri (CCDISA)	S. Price (chef de la direction par intérim)	
Observateurs présents (compte tenu de la nature de la téléconférence, il n'a pas été possible de repérer tous les observateurs)		
J. Tink	J. Landrigan	J. Collins
L. Golding	M. Fewer	K. MacLeod
L. White	G. McDonald	C. Zinck
Personnel présent		
W. Guy	L. Villeneuve	

1. OUVERTURE

OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président ouvre la réunion à 12 h 04 le mercredi 30 août 2017.

- 5646** À la suite d'une motion de W. Hunt, appuyée par C. Roney, il est résolu
QUE l'ordre du jour soit adopté.
Motion adoptée

2. APPROBATION DES NOMINATIONS AU BUREAU D'AGRÈMENT

- 5647** À la suite d'une motion de C. Parenteau, appuyée par S. Gwozdz, il est résolu
QUE le conseil approuve les nominations suivantes au Bureau d'agrément :
- a) *Luigi Benedicenti, FEC, P.Eng., vice-président, nouveau membre, mandat d'un an du 1^{er} septembre 2017 au 30 juin 2018*
 - b) *Tara Zrymiak, FEC, P.Eng., membre représentant le Manitoba et la Saskatchewan, nouvelle membre, mandat de trois ans du 1^{er} septembre 2017 au 30 juin 2020*

c) *Suzanne Kresta, FEC, P.Eng., membre hors cadre, mandat de trois ans du 1^{er} septembre 2017 au 30 juin 2020*

Anne-Marie Laroche, ing., membre hors cadre, nouvelle membre, mandat de trois ans du 1^{er} septembre 2017 au 30 juin 2020

Motion adoptée

3. DISTRIBUTION DE LA NOTE SUR LES PRODUITS D’AFFINITÉ

5648 À la suite d’une motion de C. Roney, appuyée par T. Brookes, il est résolu
QUE la note d’information sur les produits d’affinité soit approuvée en vue de sa distribution.
Motion adoptée

On discute de l’objet de la note d’information, car certains membres du conseil estiment qu’elle devrait comprendre une ventilation plus détaillée, indiquant quel organisme de réglementation apporte quel pourcentage d’affaires pour chaque programme. On ne sait pas pour l’instant si cette information est confidentielle. On précise que la note d’information vise à renforcer la transparence et la reddition de comptes, en indiquant d’où les revenus proviennent et à quoi ils sont affectés.

S. Price indique qu’elle :

- vérifiera si l’information est confidentielle et verra quels renseignements supplémentaires peuvent être fournis
- distribuera la note d’information au Groupe des chefs de direction et au Groupe des présidents, et l’ajoutera à l’ordre du jour de la prochaine réunion du Groupe des présidents afin de solliciter leur rétroaction
- veillera à ce que les budgets futurs soient ventilés en fonction de la note d’information

4. BUDGET POUR LES TRAVAUX SUR LA GOUVERNANCE

5649 À la suite d’une motion de S. Devereaux, appuyée par D. Jayas, il est résolu, après modification de la proposition suivante :

QUE le conseil autorise la chef de la direction à utiliser les fonds de réserve pour les dépenses liées au projet Gouvernance, Planification stratégique et Consultation en 2017 et 2018. Cette autorisation permettra à la chef de la direction de retirer jusqu’à 448 000 \$ en 2017 et jusqu’à 625 000 \$ en 2018.

Modification :

À la suite d’une motion de D. Gelowitz, appuyée par C. Roney, il est résolu, après modification, QUE le conseil autorise la chef de la direction à utiliser les fonds de réserve pour le projet Gouvernance, Planification stratégique et Consultation en 2017.

Motion adoptée

Suit une discussion portant sur les préoccupations entourant la somme d’argent à approuver, le processus de sélection du fournisseur, et l’embauche imminente d’un nouveau ou d’une nouvelle chef de la direction. On précise que le Comité sur la gouvernance a été chargé d’un travail de grande portée, et que ce travail relève de la responsabilité du conseil quant à la façon

dont il veut être gouverné, par opposition au travail de la chef de la direction par intérim ou du nouveau chef de la direction. La sélection du fournisseur est une question opérationnelle, car la chef de la direction par intérim a la responsabilité de soutenir et d'exécuter les directives du conseil.

S. Price indique que depuis la distribution du cahier de travail, elle a reçu une soumission approximative de 1,291 million de dollars pour un travail de portée semblable. C. Comeau connaît déjà bien Ingénieurs Canada et possède des connaissances contextuelles qu'une autre entreprise devrait acquérir afin d'exécuter le projet.

S. Price fait remarquer que si l'utilisation des fonds de réserve n'est pas approuvée, les coûts devront alors être couverts par le budget d'exploitation, car lorsque le conseil a approuvé le projet en mai, il a demandé au Comité sur la gouvernance d'assurer la supervision de la mise en œuvre du plan.

Les membres discutent de la formulation de la motion déposée, ce qui mène à la nécessité de clarifier ce qui doit être approuvé. On détermine qu'il faut approuver une motion convenant qu'il s'agit d'un projet spécial et que les fonds de réserve peuvent être utilisés en 2017; des renseignements supplémentaires seront fournis, et les sommes précises seront débattues et approuvées à la réunion du conseil qui se tiendra le 27 septembre 2017. Le contrat comportera des étapes, de nouveaux rapports seront fournis et des approbations seront sollicitées au fur et à mesure de la progression du projet.

5. LE POINT SUR LA RECHERCHE D'UN OU D'UNE CHEF DE LA DIRECTION

C. Roney fait le point sur la recherche d'un ou d'une chef de la direction.

La recherche a été confiée à la société de recrutement de cadres Boyden, qui a mené des consultations auprès des parties prenantes. Le recrutement actif commencera la semaine prochaine, dans le but de recommander au conseil, au début de décembre, un candidat ou une candidate, qui aura été interviewé(e) par le Comité de recherche. On signale qu'être ingénieur n'est pas une exigence obligatoire pour ce rôle, bien que cela soit souhaitable, car le Comité a décidé qu'il était dans le meilleur intérêt d'Ingénieurs Canada de garder toutes ses options ouvertes, au lieu d'éliminer des candidats qualifiés sur la base de ce seul critère.

6. CLÔTURE

Les points ayant été tous traités, la séance est levée à 13 h 09.

Procès-verbal rédigé par W. Guy pour :

Russ Kinghorn, FEC, P.Eng.
Président

Stephanie Price, CAE, P.Eng.
Chef de la direction par intérim

- Langue
- Âge
- Appartenance à une minorité visible
- Appartenance à un peuple autochtone

Comme le Comité des candidatures le sait, il peut s'avérer difficile de déterminer les types de diversité à ajouter et d'établir des objectifs. La diversité est un enjeu complexe, particulièrement dans un groupe aussi petit que le BCA. En conséquence, une cible fixe risque d'être difficile à atteindre. Le Bureau conseille de formuler la définition des types de diversité de manière transparente et ouverte, indiquant les facteurs que le Comité des candidatures et le conseil d'Ingénieurs Canada doivent (devront) admettre et exclure, puis de classer les facteurs retenus par ordre d'importance. Vu la taille du BCA, il demeure difficile de trouver un équilibre, notamment pour les facteurs qui exigent que les personnes s'identifient. Le Bureau reconnaît également que la diversité ne se limite pas aux qualités présentées ci-dessous et que les membres doivent chercher à échanger une diversité de perspectives. En conséquence, il conseille au Comité des candidatures et au conseil d'Ingénieurs Canada d'affecter des ressources au soutien et peut-être à la formation des membres afin qu'ils comprennent les attentes liées à une diversité de perspectives.

2. Qualités et compétences d'un candidat intéressant pour le BCA ou un comité

En plus de ne pas donner de détails précis sur la diversité, le mandat du BCA ne précise ni les qualités ni les compétences requises des candidats admissibles. Le Bureau désire soumettre les éléments suivants à l'étude du comité des candidatures.

3.1 Expérience dans la profession : Tel qu'il a été stipulé dans le mandat, on accorde traditionnellement la préférence aux ingénieurs qui connaissent bien le processus d'admission d'un organisme de réglementation : « Au moment de sélectionner les membres du Bureau des conditions d'admission, on étudiera la possibilité de nommer des personnes qui sont ou ont été membres d'un comité d'examineurs (ou son équivalent) et on s'efforcera d'obtenir des représentants provenant de diverses disciplines du génie. Tout doit être fait pour que la composition du Bureau reflète la diversité des membres de la profession d'ingénieur. » La présidence du comité de responsables de l'inscription ou du comité des examineurs est considérée comme une expérience des plus précieuses pour un poste au BCA.

Très souvent, les personnes désignées ont également acquis une expérience considérable dans d'autres services, comme le conseil d'un organisme de réglementation, un comité de discipline, un secteur ou une division, ou encore un comité bénévole, qui font tous croître l'étendue et la profondeur de l'expertise au Bureau.

3.2 Capacité : Il s'agit de l'intérêt et de la volonté nécessaires pour occuper le poste, de même que des qualités et du temps requis pour effectuer les tâches afférentes. Cette définition comprend le temps requis pour lire des documents à l'avance, et pour se présenter aux réunions prêt à contribuer aux

Rapport d'étape sur le plan de travail 2017-2019 du Bureau des conditions d'admission (août 2017)

Activités et produits livrables	Date d'achèvement planifiée	Date d'achèvement envisagée	Date d'achèvement réelle	État
Comité sur la question de l'admission				
Élaborer le Guide sur le permis d'exercice restreint	Sept. 2018	Sept. 2018		En bonne voie
Réviser le Guide sur l'admission à l'exercice de la profession d'ingénieur	Avril 2017	Avril 2017	Avril 2017	Terminé
Réviser le Guide sur l'évaluation de l'expérience de travail en génie	Avril 2019	Avril 2019		En attente
Faire le suivi de la mise à jour de la base de données sur les établissements et les diplômés étrangers	Sept. 2017	Sept. 2017		En cours
Faire le suivi du projet de l'APEGBC relatif à l'expérience de travail dans un milieu canadien	En cours	En cours		En cours
Collaborer avec le Groupe national des responsables de l'admission à la réalisation des objectifs communs	En cours	En cours		En cours
Comité sur le maintien de la compétence				
Réviser le Guide sur le développement professionnel continu	Avril 2018	Avril 2018		En bonne voie
Réviser le Guide national par étapes pour la préparation et la mise en application d'un plan individuel de développement professionnel continu	Avril 2019	Avril 2019		En attente
Faire le suivi des ententes sur le développement professionnel continu qui existent au pays, examiner les obstacles et regrouper les résultats	En cours	En cours		En cours
Faire le suivi de l'utilisation du logiciel sur le développement professionnel continu partout au pays responsables	En cours	En cours		En cours
Comité sur l'ingénieur stagiaire				
Élaborer le Guide sur la manière de favoriser l'entrepreneuriat	Avril 2019	Avril 2019		En bonne voie
Réviser le Guide modèle : Supervision directe	Avril 2018	Avril 2018		En bonne voie
Réviser le Guide : Mise en œuvre des programmes de mentorat	Sept. 2018	Sept. 2018		En attente
Réviser le Guide sur le programme d'ingénieur stagiaire	Avril 2019	Avril 2019		En attente
Réviser la page Web de la Foire aux questions sur les ingénieurs stagiaires	Sept. 2017	Avril 2018		En retard
Comité sur l'environnement et le développement durable				
Élaborer un Guide sur les mesures d'atténuation des changements climatiques	Avril 2018	Avril 2018		En bonne voie
Élaborer un Livre blanc sur le génie de l'environnement	Avril 2019	Avril 2019		En attente
Réviser le Guide national sur la restauration de sites	Janv. 2018	Janv. 2018		En bonne voie
Faire le suivi des enjeux liés aux changements climatiques	En cours	En cours		En cours
Organiser des appels semestriels nationaux sur les enjeux environnementaux à l'intention des responsables	En cours	En cours		En cours
Comité sur l'exercice de la profession				
Élaborer le Guide sur les personnes qualifiées	Sept. 2018	Sept. 2018		En bonne voie
Réviser le Guide modèle : Concepts de professionnalisme	Avril 2018	Avril 2018		En attente
Réviser le Guide sur l'authentification des documents communs	Avril 2017	Janv. 2018		En retard
	En cours	En cours		En cours
Comité des programmes d'examens				
Développer un Guide sur l'évaluation des candidats titulaires de diplômes non agréés par le Bureau d'agrément	Avril 2018	Avril 2018		En bonne voie
Développer un Guide modèle sur l'utilisation des programmes d'examens	Avril 2018	Avril 2018		En bonne voie
Revoir le programme d'examens en génie informatique	Avril 2017	Avril 2017	Avril 2017	Terminé
Revoir le programme d'examens en génie physique	Avril 2017	Avril 2017	Avril 2017	Terminé
Revoir le programme d'examens en génie industriel	Avril 2017	Avril 2017	Avril 2017	Terminé
Revoir le programme d'examens en génie du pétrole	Avril 2017	Sept. 2017		En retard
Revoir le programme d'examens sur les matières de base	Janv. 2018	Avril 2018		En retard
Revoir le programme d'examens en génie de l'environnement	Jan 2018	Janv. 2018		En bonne voie
Revoir le programme d'examens en génie géologique	Janv. 2018	Janv. 2018		En bonne voie
Revoir le programme d'examens en génie maritime	Janv. 2018	Avril 2018		En retard
Revoir le programme d'examens en génie logiciel	Janv. 2018	Janv. 2018		En bonne voie
Revoir le programme d'examens sur les études complémentaires	Sept. 2018	Sept. 2018		En attente
Revoir le programme d'examens en génie biomédical/biochimique	Sept. 2018	Sept. 2018		En attente
Revoir le programme d'examens en génie géomatique	Sept. 2018	Sept. 2018		En attente
Revoir le programme d'examens en génie minier et métallurgique	Sept. 2018	Sept. 2018		En attente
Revoir le programme d'examens en génie chimique	Avril 2019	Avril 2019		En attente
Revoir le programme d'examens en génie civil	Avril 2019	Avril 2019		En attente
Revoir le programme d'examens en génie électrique	Avril 2019	Avril 2019		En attente
Revoir le programme d'examens en génie mécanique	Avril 2019	Avril 2019		En attente
Revoir le programme d'examens en génie mécatronique	Avril 2019	Avril 2019		En attente
Revoir le programme d'examens en génie de l'architecture navale	Avril 2019	Avril 2019		En attente
Revoir le programme d'examens en génie agricole/biosystèmes/bioressources/alimentaire	Sept. 2019	Sept. 2019		En attente
Revoir le programme d'examens en génie du bâtiment	Sept. 2019	Sept. 2019		En attente
Revoir le programme en génie forestier	Sept. 2019	Sept. 2019		En attente
Revoir le programme d'examens en génie métallurgique	Sept. 2019	Sept. 2019		En attente
Revoir le programme d'examens en génie des structures	Sept. 2019	Sept. 2019		En attente

RAPPORT DU BUREAU D'AGRÉMENT MAI À SEPTEMBRE 2017

Le Bureau d'agrément (BA) d'Ingénieurs Canada a été créé en octobre 1965. Son mandat principal est d'approuver, au nom des organismes de réglementation membres d'Ingénieurs Canada, l'agrément des programmes de premier cycle en génie qui respectent les normes de formation exigées pour l'admission à la profession d'ingénieur au Canada. Le Bureau d'agrément fournit également des informations précieuses qui aident le conseil d'Ingénieurs Canada à prendre des décisions sur des questions liées à la formation et à l'agrément en génie au Canada et à l'étranger.

Les travaux du Bureau d'agrément contribuent à améliorer la qualité et la pertinence de la formation en génie au Canada.

Membres du Bureau d'agrément

Les membres du Bureau sont tous des ingénieurs titulaires d'un permis de pratique au Canada. Ils viennent des milieux universitaire et non universitaire et représentent diverses disciplines.

Wayne MacQuarrie, FEC. ing., président	Ray Gosine, FEC, P.Eng.
** Luigi Benedicenti, FEC, P.Eng., vice-président	Denis Isabel, FIC, ing.
Gérard Lachiver, FIC, ing., président sortant	Paula Klink, P.Eng.
Suzelle Barrington, FIC, ing.	**Suzanne Kresta, FEC, P.Eng.
Pemberton Cyrus, FEC, P.Eng.	Pierre Lafleur, FIC., ing.
Danilo Candido, FEC, P.Eng.	**Anne-Marie Laroche, P.Eng.
Emily Cheung, FEC., P.Eng.	Julius Pataki
Robert Dony, FEC, P.Eng.	Jeff Pieper, FEC, P.Eng.
	**Tara Zrymiak FEC, P.Eng.

Représentants du conseil d'Ingénieurs Canada au Bureau d'agrément :

Dave Brown, P.Eng. et Gary Faulkner**

Au 1^{er} septembre 2017, 35 % des membres du Bureau d'agrément sont des femmes et 40 % des membres sont bilingues.

Réalisations du Bureau d'agrément au cours de la période :

Juin

- ✓ Le BA a pris des décisions d'agrément concernant 25 programmes visant 13 établissements d'enseignement supérieur. Quatre nouveaux programmes ont été agréés.
- ✓ Après avoir examiné la documentation pertinente, les membres du BA ont fourni des conseils à la délégation d'Ingénieurs Canada qui a participé à la réunion de l'International Engineering Alliance du 18 au 23 juin dernier. Au cours de cette réunion, les membres signataires de l'Accord de Washington ont admis un nouveau membre, le Pakistan, représenté par le Pakistan Engineering Council. La reconnaissance s'applique aux diplômés à partir de 2017.
- ✓ Les responsables du Programme d'amélioration de l'agrément ont tenu des consultations en personne le 5 juin dans le cadre du congrès de l'Association canadienne de l'éducation en génie à Toronto.

- ✓ De nouveaux membres se sont joints au Groupe de travail sur les UA pour élargir le champ d'action du groupe. Il y a eu un changement au niveau de la direction : Bob Dony a accepté de diriger le groupe. Les membres sont Tom Tiedje (CCDISA), Andrew Hrymak (CCDISA), Danilo Candido (BCCAG), Luigi Benedicenti (BCCAG), Ray Gosine (BCCAG) et Matthew Oliver (APEGA, représ. de l'organisme).

Juillet

- ✓ Le Groupe de travail sur les UA a tenu une réunion en personne à Toronto le 18 juillet. De nombreuses recherches ont été menées avant cette réunion pour examiner l'actuelle méthodologie du contenu des programmes d'études utilisée au Canada par rapport à celle utilisée par les organismes d'agrément de la formation en génie des autres pays. Pour sa réunion en personne, le premier objectif du Groupe de travail était de cerner et de définir un processus visant à faire évoluer les UA afin de faire face aux changements qui surviennent dans la formation en génie. Le groupe a cerné d'autres changements à apporter à court et à long terme aux normes et aux procédures d'agrément actuelles pour aborder les questions du CCDISA et préparé un plan d'action à court terme, comprenant les réalisations attendues et un calendrier.
- ✓ Un appel de candidatures à des postes de membres du Bureau d'agrément a été envoyé aux organismes de réglementation, au Conseil canadien des doyens d'ingénierie et des sciences appliquées et au Bureau d'agrément, et a également été affiché sur la page d'accueil du site Web d'Ingénieurs Canada.
- ✓ Une campagne par courriel a été lancée auprès des parties prenantes afin d'obtenir leurs commentaires et de les inciter à s'abonner aux mises à jour sur le Programme d'amélioration de l'agrément. Des messages individuels ont été envoyés à près de 200 personnes à la mi-juillet. La première mise à jour sur le programme a été envoyée aux abonnés le 27 juillet.

Août

- ✓ La date limite de réception des candidatures pour le BA était le 4 août. Le processus d'appel a permis de soumettre 20 excellentes candidatures à l'examen du Comité des candidatures. Le Comité s'est entendu sur une méthodologie d'évaluation et a examiné la liste des candidats en utilisant une approche de notation pour les différentes qualités (les détails à ce sujet sont disponibles sur demande). Après un examen en bonne et due forme, le Comité a convenu de faire des recommandations, telles qu'énoncées dans le mémo sur les nominations. Le conseil d'Ingénieurs Canada a tenu une téléconférence le 30 août pour examiner les recommandations et procéder aux nominations au BA.
- ✓ Le Groupe de travail sur les UA a tenu une téléconférence le 22 août pour faire le suivi des résultats de la réunion du 18 juillet.
- ✓ Un comité consultatif pour l'élément Systèmes (Technologie) du Programme d'amélioration de l'agrément a été mis sur pied.

Septembre

- ✓ Le 8 septembre, Le Bureau d'agrément a tenu un atelier sur *l'élaboration d'un programme de formation pour l'agrément*. L'information recueillie au cours de l'atelier éclairera les initiatives de formation futures prévues dans l'élément Formation du Programme d'amélioration de l'agrément.

- ✓ Le 9 septembre, le Bureau d'agrément a tenu une réunion pour discuter des politiques, examiner les rapports sur la conformité à l'agrément et prendre des décisions d'équivalence substantielle pour trois programmes d'un établissement.
- ✓ Le Comité consultatif pour l'élément Systèmes (Technologie) du Programme d'amélioration de l'agrément s'est réuni par téléconférence pour donner des orientations à ses membres.

Le Bureau d'agrément s'acquitte de son mandat comme suit :

- Les équipes chevronnées qui procèdent aux évaluations sur les lieux fournissent non seulement de l'information qui permet au Bureau d'agrément de prendre des décisions d'agrément, mais également des rétroactions constructives sur les programmes. De plus, les décisions d'agrément communiquées directement aux doyens comprennent des commentaires précis et détaillés. Cela contribue à l'amélioration continue de la formation en génie.
- Le Bureau d'agrément a un processus de rétroaction pour cerner les changements qui permettent de simplifier la documentation nécessaire à l'agrément. Le personnel et les bénévoles aident les responsables de programmes à remplir les documents exigés pour une visite.
- Le secrétariat du Bureau d'agrément permet l'accès à la Procédure consultative pour l'élaboration des programmes. Cela permet aux responsables des programmes de génie en cours d'élaboration d'obtenir des conseils, par le biais d'une évaluation du programme ou d'une visite non officielle. Le BA a récemment approuvé un document d'orientation à l'intention des responsables de programmes qui veulent obtenir des informations avant d'apporter des changements à leurs programmes.

Contribution à la profession

- Les diplômés des programmes de génie agréés satisfont aux exigences de formation pour l'obtention du permis d'exercice. Ils n'ont pas à passer d'examens de contrôle, ce qui facilite leur demande de permis d'exercice au Canada. L'agrément réduit la charge de travail des comités provinciaux d'évaluation de la formation universitaire (ou leur équivalent).

Les normes d'agrément visent à favoriser l'amélioration continue de la qualité des programmes d'études en génie. La norme de « cheminement minimum » permet de confirmer la formation acquise par l'étudiant. La norme des qualités requises des diplômés, elle, permet de valider le programme et fournit les données nécessaires pour mettre en place un processus d'amélioration continue.

- Le processus d'agrément améliore l'uniformité des normes et des pratiques en matière de réglementation, tout en appuyant la mobilité.
- Ingénieurs Canada a conclu des ententes de reconnaissance mutuelle avec certains organismes d'ingénierie de l'étranger. Pour assurer la valeur continue de ces ententes, le Bureau d'agrément exerce une surveillance régulière des systèmes d'agrément de ces organismes.
- Le conseil d'Ingénieurs Canada compte deux représentants membres du Bureau d'agrément, qui ont de l'expérience en matière de visites d'agrément. **Tout administrateur d'Ingénieurs Canada a la possibilité de participer à titre d'observateur à ces visites.**
- Les organismes de réglementation membres d'Ingénieurs Canada sont invités à désigner un (des) représentant(s) à titre d'observateur, à chacune des réunions du Bureau d'agrément. Ces invitations sont

généralement acceptées par les organismes de réglementation. Les parties peuvent y échanger des informations pertinentes.

- L'Accord de Washington est une entente multilatérale entre les organismes qui sont responsables de l'agrément ou de la reconnaissance des qualifications de niveau tertiaire dans la formation en génie et qui souhaitent collaborer pour faciliter la mobilité des ingénieurs. L'Accord comprend 19 pays membres signataires qui procèdent à l'agrément de plus de 7 000 programmes de génie dans le monde. Le Canada est un des signataires de premier plan pour ce qui est du mentorat de pays candidats à l'Accord.
- Le Bureau d'agrément représente Ingénieurs Canada dans l'Accord de Washington. À ce titre, il fournit des conseils et des rapports périodiques au conseil d'Ingénieurs Canada sur les activités liées à l'Accord. Les signataires de l'Accord sont tenus de participer à des activités d'inspection régulières et à des échanges d'information entre les signataires et les membres provisoires. L'admission de nouveaux signataires exige l'approbation unanime des signataires existants et ces derniers font l'objet d'une visite d'inspection tous les six ans.

Réunion du Groupe de travail sur les unités d'agrément

Notes de la réunion du 18 juillet 2017 tenue à l'hôtel ALT de Toronto

Participants

Bob Dony (chef du groupe de travail)

Dan Candido (membre du BA)

Matthew Oliver (représentant des org. de réglementation/responsables de l'admission)

Tom Tiedje (membre du CCDISA)

Luigi Benedicenti (membre du BA)

Ray Gosine (membre du BA)

Absent : Andy Hrymak (membre du CCDISA)

Invités

Wayne MacQuarrie, président, BA

Ishwar Puri, Chair, CCDISA

Russ Kinghorn, président, Ingénieurs Canada

Stephanie Price, chef de la direction par intérim, Ingénieurs Canada

Secrétariat du Bureau d'agrément

Kathryn Sutherland, vice-présidente, Gouvernance et Affaires internationales

Lynn Villeneuve

Johanne Lamarche

1. Mot de bienvenue et présentations

- Accueil et présentations : B. Dony ouvre la séance et tous les participants se présentent.
- Adoption de l'ordre du jour : L'ordre du jour est accepté tel quel. Le président de la réunion est autorisé à modifier l'ordre des travaux au besoin.
- Objet de la réunion :
 - Revenir sur les travaux réalisés par le Groupe de travail sur les unités d'agrément et définir un plan d'action qui fait état des progrès effectués à l'égard des préoccupations soulevées par le Conseil canadien des doyens d'ingénierie et des sciences appliquées (CCDISA) et qui respecte les positions des différentes parties prenantes.
 - Examiner la définition d'une UA dans sa forme actuelle (norme 3.4.1.1) et déterminer les avantages, désavantages et ramifications de toute modification de la définition pour les normes existantes.
 - Envisager comment les exigences relatives au contenu d'un programme d'études pourraient être reliées aux résultats/qualités requises des diplômés – quel que soit le système de comptabilisation des UA utilisé.

2. Discussion initiale

- Composition du Groupe de travail sur les unités d'agrément : B. Dony explique brièvement que la composition du groupe a changé, puisque le mandat de certains membres du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BA) a pris fin. En outre, il a fallu hausser le nombre de membres pour accroître la représentation au sein du groupe.

Après discussions, les participants conviennent de l'urgence de préparer un plan d'action à court et à long terme pour aborder les préoccupations du CCDISA.

3. Positions perçues des intervenants

Objectif de la discussion — parvenir à une compréhension et à une reconnaissance des réalités actuelles des parties prenantes

- Les parties prenantes sont les établissements d'enseignement supérieur (EES), le BA, le conseil d'administration d'Ingénieurs Canada, les organismes de réglementation, l'industrie et les étudiants.

Un participant souligne que le conseil d'Ingénieurs Canada s'attend à ce que le BA collabore avec le CCDISA et les organismes de réglementation pour aborder les enjeux qui les intéressent. Après discussions, il est confirmé que l'objet de l'agrément est de faire en sorte que les diplômés aient la formation universitaire exigée pour entrer dans la profession. Les participants parlent également du manque d'homogénéité quant au terme « industrie » et aux besoins exprimés par les employeurs. Certaines des compétences demandées par l'« industrie » sont parfois acquises après l'obtention du diplôme.

4. Préoccupations du CCDISA

Objectif de la discussion — confirmer ces préoccupations et les classer en ordre de priorité à court ou à long terme

I. Puri confirme l'exactitude des enjeux établis dans le document du 3 janvier 2017 soumis par le CCDISA. Il souhaite que la charge de travail apporte des avantages tangibles. Lorsque la norme sur les résultats d'apprentissage a été adoptée, en plus de la base de connaissances (intrants), la charge de travail a substantiellement augmenté. L'adoption de cette norme est notamment attribuable à l'adhésion à l'Accord de Washington. Cependant, il y a un décalage, car les organismes de réglementation ont indiqué, dans l'ensemble, être sceptiques à l'égard de cet accord.

Le manque de clarté quant aux catégories d'unités d'agrément (UA) fait l'objet de discussions. Personne n'utilise la catégorie « Autre ».

5. Rapport d'étape préliminaire du Groupe de travail sur les unités d'agrément et pertinence du mandat actuel

Objectif de la discussion — présenter le rapport de G. Reader sur le Groupe de travail et en discuter

Lorsqu'il a mis en place les UA, le BA a défini son propre système de crédits, faute d'uniformité à cet égard. Avant la réunion en cours, les différentes méthodologies utilisées partout dans le monde ont été

étudiées. Cette recherche a permis de constater que, au Canada, les travaux en laboratoires occupent une plus grande place dans les programmes de génie que ce qui s'observe dans les autres pays. Le groupe discute de la question et convient que les laboratoires constituent des éléments centraux des programmes en ce qui a trait à l'apprentissage des étudiants.

Mandat : les participants passent en revue le mandat préparé par Graham Reader. Dans l'ensemble, sa validité est acceptée par le groupe, avec les modifications suivantes :

- a. L'objectif premier du Groupe de travail est de cerner et de définir un processus visant à faire évoluer les UA afin de faire face aux changements qui surviennent dans la formation en génie.
- b. Depuis longtemps à l'étude, le deuxième objectif serait d'envisager la façon de lier le contenu des programmes aux résultats des étudiants ou aux qualités des diplômés, peu importe le mécanisme de mesure du contenu des programmes.

Il est également mentionné qu'il est nécessaire de :

- c. veiller à ce que l'enseignement du génie soit suffisamment flexible;
- d. réduire le facteur de crainte, puisqu'il n'est pas pris en compte dans le mandat actuel;
- e. faire état des améliorations continues.

6. Changements possibles aux normes et procédures d'agrément : mise au point d'un plan d'action

Objectif de la discussion — définir d'autres changements à apporter à court et à long terme aux normes et aux procédures d'agrément actuelles pour aborder les questions du CCDISA; préparer un plan d'action à court terme, y compris les réalisations attendues et un calendrier

Mesure à prendre	Date de création de la mesure	Responsable	État	Notes/Info. supplémentaires (police plus claire dans le cas des mesures accomplies)
1. Analyse des écarts : enquête ou liste de questions par le CCDISA – quels sont les modes de prestation du programme hors salle de classe en usage ou envisagés?	18 juillet 2017	T. Tiedje A. Hrymak Secrétariat du BA	En cours	Les membres du Groupe de travail sur les unités d'agrément approuveront l'enquête ou les questions. Les questions ou l'enquête seront transmises au président du conseil du CCDISA en vue des étapes suivantes, soit peut-être leur diffusion au comité de l'éducation du CCDISA ou à tous ses membres.
2. Rédaction d'une définition d'« unité d'apprentissage » ou mise au point de celle d'UA.	18 juillet 2017	R. Dony T. Tiedje A. Hrymak	En cours	
3. Recherche de modèles pour une série de différentes méthodes	18 juillet 2017	T. Tiedje A. Hrymak Secrétariat du BA		Des représentants du CCDISA travailleront avec les EES pour obtenir des modèles actuels. Il est

Mesure à prendre	Date de création de la mesure	Responsable	État	Notes/Info. supplémentaires (police plus claire dans le cas des mesures accomplies)
d'apprentissage.				recommandé de faire participer I. Puri. Obtenir des exemples de modes d'enseignement non traditionnels et collaborer avec le BA pour concevoir un guide quant à la façon de procéder compte tenu des normes existantes, qui se fondent sur les UA, ou prévoir des modifications.
4. Évaluation des fourchettes d'UA des programmes agréés.	18 juillet 2017	Secrétariat	En cours	Fournir des rapports de données (y compris les décomptes et les marges) au Groupe de travail d'abord pour une première étude, puis au CCDISA en vue de sa réunion de l'automne (automne 2017). Formuler des suggestions sur l'utilisation de la catégorie « Autre », à l'aide des 405 UA afin de différencier les diplômes et y ajouter de la valeur.
5. Formation sur les visites d'agrément	18 juillet 2017	D. Candido / L. Benedicenti / Secrétariat	En cours	Question abordée à l'atelier sur le Programme d'amélioration de l'agrément, le 8 septembre.
6. Remise de données détaillées sur les UA tirées des visites au sujet des UA déclarées en comparaison avec la médiane revue et l'histogramme.	18 juillet 2017	Secrétariat R. Dony	En cours	L'objectif des points 4 et 6 est de permettre le compte rendu exhaustif des données pour veiller à ce que toutes les parties comprennent mieux les véritables chiffres et fourchettes, c'est-à-dire campagne d'information — UA déclarées et UA modifiées. Le secrétariat fournira ces données au Groupe de travail avant de les transmettre au CCDISA.
Distribution périodique d'un bulletin d'information sur les changements liés à l'agrément.	18 juillet 2017	Secrétariat	En cours	Envisager de fournir des mises à jour bimestrielles. Les mises à jour semestrielles (aux réunions du CCDISA) sont probablement suffisantes. Le secrétariat discutera avec le

Mesure à prendre	Date de création de la mesure	Responsable	État	Notes/Info. supplémentaires (police plus claire dans le cas des mesures accomplies)
				personnel des communications d'Ingénieurs Canada. L'Association canadienne de l'éducation en génie (ACEG) offre également une bonne occasion de communiquer de l'information.
Établissement de liens entre les UA et les résultats d'apprentissage.	18 juillet 2017	L. Benedicenti W. MacQuarrie	En cours	Songer à demander à P. Klink d'évaluer une possible réduction de la charge de travail.
Remise d'un rapport provisoire au conseil d'Ingénieurs Canada à la réunion de septembre.	18 juillet 2017	Secrétariat/Secrétaire du BA	En cours	La date limite pour inclure les documents à l'ordre du jour de la réunion est le 23 août.
Remise d'un rapport définitif au conseil d'Ingénieurs Canada à la réunion de février 2018 pour approbation (y compris une consultation avec les EES, les organismes de réglementation et le BA).	18 juillet 2017	Secrétariat/Secrétaire du BA		

8. Prochaines étapes

Les membres du Groupe de travail sur les UA se réuniront pendant la semaine du 14 août pour examiner le rapport provisoire à présenter à la réunion du conseil d'Ingénieurs Canada.

9. Questions diverses

Aucune question n'est soulevée.

10. Prochaine réunion

Le 14 août, par téléconférence. La prochaine réunion en personne est prévue en octobre.

11. Clôture

La réunion du Groupe de travail sur les UA est levée à 16 h le mardi 18 juillet 2017.

Utilisation des fonds de réserve pour les dépenses liées au projet Gouvernance, Planification stratégique et Consultation

Note d'information préparée par Sarah Devereaux, présidente, Comité sur la gouvernance, et Stephanie Price, chef de la direction par intérim

Septembre 2017

MOTION :

QUE le conseil autorise la chef de la direction à utiliser les fonds de réserve pour le projet Gouvernance, Planification stratégique et Consultation en 2018. Cette autorisation permettra à la chef de la direction de retirer jusqu'à :

- a) 179 000 \$ pour les améliorations de la gouvernance*
- b) 292 000 \$ pour la planification stratégique*
- c) 36 000 \$ pour les consultations*
- d) 22 000 \$ pour le renforcement des capacités*

Introduction

Grâce à l'examen continu de la gouvernance, nous avons déjà réalisé des progrès en évoluant vers un conseil plus efficace. À la demande de nos propriétaires, nous avons formulé des recommandations en vue de réduire la taille du conseil. Et, grâce à notre collaboration lors de l'atelier de juin du conseil, nous avons convenu que notre planification stratégique devait être réévaluée. La réalisation de ces objectifs se traduira par d'importantes améliorations à Ingénieurs Canada, mais cela nécessitera aussi des ressources supplémentaires et l'exécution de travaux qui ne relèvent pas des opérations normales d'Ingénieurs Canada.

Rappel des faits

Le conseil d'Ingénieurs Canada a décidé que le modèle de gouvernance Carver ne servait pas bien l'organisation et a chargé le Comité sur la gouvernance « ... d'examiner des solutions de rechange au modèle de gouvernance actuel et de soumettre des recommandations au conseil... » [Motion 5606, 1^{er} mars 2017].

Le Comité sur la gouvernance a mené un sondage, contacté les principales parties prenantes et tenu son propre atelier en mai 2017 pour discuter de la question. Il a décidé qu'il fallait abandonner le modèle Carver et élaborer un nouveau modèle qui serait propre à Ingénieurs Canada. Ses conclusions ont été présentées dans un rapport qui comprenait une liste de 10 recommandations relatives aux aspects qui devaient être corrigés ou améliorés, ainsi qu'un plan d'action complet s'étendant jusqu'en septembre 2019. Les 10 recommandations portaient sur les éléments suivants :

- i. Principes directeurs
- ii. Évaluation du rendement et obligation du conseil envers les comités

- iii. Processus conjoint de planification et d'établissement des orientations
- iv. Structure et efficacité du conseil
- v. Modèles de notes d'information pour appuyer les motions proposées
- vi. Supervision de la mise à jour de la gouvernance
- vii. Révision complète du manuel du conseil
- viii. Évaluation du chef de la direction
- ix. Fréquence et granularité des rapports produits par le chef de la direction
- x. Interaction du conseil avec le personnel

Le conseil a accepté ces recommandations le 26 mai 2017 en adoptant la motion 5630 :

QUE le conseil approuve le plan d'amélioration décrit dans le rapport issu de l'atelier sur la gouvernance des 6 et 7 mai 2017 et charge le Comité sur la gouvernance de superviser la mise en œuvre de ce plan.

À l'atelier de juin, tous les membres du conseil, y compris les conseillers, se sont réunis pour discuter de la gouvernance et des enjeux connexes, soit la taille du conseil et la planification stratégique. Le résultat de l'atelier, résumé dans une présentation PowerPoint et présenté dans le compte rendu de l'atelier, a été une entente sur les éléments de travail suivants :

- Mises à jour de la gouvernance
- Planification stratégique et prise de décision
- Approche intégrée de mobilisation des organismes de réglementation
- Élaboration d'un plan de mise en œuvre des éléments susmentionnés

Lors de cet atelier, le conseil a déterminé que ce travail d'amélioration de la gouvernance constituait l'une des trois orientations stratégiques d'Ingénieurs Canada pour la période s'étendant de juillet 2017 à décembre 2018.

Activités en cours

Ingénieurs Canada a lancé le projet Gouvernance, Planification stratégique et Consultation (GPSC) pour soutenir la réalisation de tous les aspects débattus et convenus à l'atelier de juin du conseil. Le projet actuel comprend quatre volets de travaux devant être soutenus par les comités du conseil et la chef de la direction :

- 1) **Des améliorations de la gouvernance** afin qu'un nouveau modèle de gouvernance et des politiques connexes apportent aux organismes de réglementation et aux administrateurs de la clarté et favorisent l'alignement sur le processus de gouvernance du conseil. ***Dirigé par le Comité sur la gouvernance.***
- 2) **Un processus de planification stratégique** qui fournit à Ingénieurs Canada des orientations pertinentes, à moyen et long terme, et cohérentes d'une année sur l'autre, ainsi qu'un processus efficace pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des orientations stratégiques établies par le conseil. ***Dirigé par le comité exécutif.***
- 3) **Des processus de consultation** qui font en sorte que les points de vue et exigences des organismes de réglementation sont entendus et pris en compte. ***Dirigé par le Comité sur les liens.***

- 4) **Des capacités et des processus améliorés** qui permettent à Ingénieurs Canada de mener des consultations et de soutenir les consultations continues, afin que tous les volets susmentionnés soient opérationnalisés et maintenus sur une base continue. **Dirigé par la chef de la direction.**

En plus des comités susmentionnés, l'équipe qui travaille activement à ce projet comprend quatre membres du personnel d'Ingénieurs Canada et deux consultants.

Estimation des coûts

La planification détaillée du projet est en cours, et l'estimation des coûts comprend des imprévus de 15 %. Nous continuerons à préciser cette estimation à mesure que le projet avancera et que la planification et le calendrier seront mieux définis. Ces estimations ont cependant été revues depuis août 2017, pour corriger l'inclusion de la TVH (qui ne doit pas être comptabilisée, car elle nous est remboursée en totalité) et pour tenir compte du fait que notre budget couvre déjà les réunions en personne du comité exécutif, du Comité sur la gouvernance et du Comité sur les liens (ces coûts ne sont donc pas associés au projet).

Estimation actuelle des coûts totaux du projet :

ESTIMATION DES COÛTS DU PROJET	2017	2018	2019	TOTAL
Améliorations de la gouvernance	323 133 \$	179 369 \$	73 950 \$	576 650 \$
Planification stratégique	33 859 \$	291 941 \$	139 200 \$	465 000 \$
Consultations	20 065 \$	36 485 \$	42 050 \$	98 600 \$
Renforcement des capacités	13 795 \$	22 455 \$	20 300 \$	56 550 \$
TOTAL	391 050 \$	530 250 \$	275 500 \$	1 196 800 \$

Cette estimation comprend les coûts des consultants, ainsi que les coûts des consultations en personne en 2017 et au début de 2018 auprès des organismes de réglementation et du Groupe des chefs de direction (2 séries de 13 consultations chacune), y compris les déplacements et l'hébergement. Les consultations qui seront menées à la fin de 2018 et en 2019 seront couvertes par le budget d'exploitation, une fois que les consultations seront opérationnalisées et commenceront à être menées par le personnel d'Ingénieurs Canada.

Coûts des consultants *seulement* :

COÛTS PROPOSÉS DES CONSULTANTS	2017	2018	2019	TOTAL
Améliorations de la gouvernance	204 881 \$	179 369 \$	73 950 \$	458 200 \$
Planification stratégique	38 261 \$	173 491 \$	139 200 \$	345 500 \$
Consultations	22 673 \$	36 485 \$	42 050 \$	98 600 \$
Renforcement des capacités	15 588 \$	22 455 \$	20 300 \$	56 550 \$
TOTAL	272 600 \$	411 800 \$	275 500 \$	959 900 \$

Comparaison des coûts

Ingénieurs Canada a sollicité des soumissions approximatives supplémentaires pour s'assurer de la rentabilité des consultants choisis. Deux demandes ont été lancées, et une seule réponse a été reçue. L'estimation totale pour le *temps des consultants seulement* était de 1 291 250 \$, avec un calendrier projeté de 2,5 ans.

État actuel des fonds de réserve

La situation actuelle des fonds de réserve d'Ingénieurs Canada est bonne. Nous détenons actuellement plus de 7 millions \$ de réserves, réparties comme suit :

Fonds de réserve quadriennal pour opérations	4 000 000 \$	(cible : 4 M\$ conformément à PG-14.1)
Fonds de réserve pour imprévus (frais juridiques et frais associés à la responsabilité)	1 325 000 \$	(cible : 1,325 M\$ conformément à PG-14.3)
Fonds pour achat d'immobilisations	250 000 \$	
Autre	211 000 \$	
Fonds de réserve non assujetti à des restrictions internes	1 793 000 \$	
TOTAL	7 600 000 \$	

Le conseil a adopté deux motions concernant l'utilisation des fonds de réserve : la première autorisant la chef de la direction à retirer 500 000 \$ par année pour financer des projets et s'assurer de réduire nos réserves à un niveau acceptable pour l'Agence du revenu du Canada, et la deuxième autorisant l'utilisation des fonds de réserve pour financer les coûts associés au changement de chef de la direction en 2017-2018.

Recommandations

Le Comité sur la gouvernance recommande que le projet GPSC soit financé à partir des fonds de réserve. L'utilisation périodique des fonds de réserve est une bonne pratique, car l'Agence du revenu du Canada estime qu'il s'agit d'un indicateur de leur nécessité. Ce projet particulier opérera un changement important dans les opérations d'Ingénieurs Canada – un changement de cette ampleur est exactement le genre de chose que les fonds de réserve sont censés soutenir.

En outre, la chef de la direction devrait confirmer le montant exact des retraits en 2017 et en 2018 une fois que le budget de 2018 aura été approuvé (décembre 2017), et faire rapport sur le projet au moyen de courriels mensuels et à chaque réunion du conseil.

Le conseil a déterminé que l'amélioration de la gouvernance était l'une de ses trois orientations stratégiques pour la chef de la direction. Ce projet est conçu pour nous permettre de réaliser cette orientation. Si l'utilisation des fonds de réserve n'est pas autorisée, cela aura un impact sur les programmes et initiatives en cours, car des ressources financières devront être redirigées pour soutenir ce projet.

NOTE SUPPLÉMENTAIRE

État actuel des dépenses (au 31 août 2017)

Le budget original de 2017 comprend une affectation de 18 750 \$ pour des services de consultation sur la gouvernance (en raison du besoin constant de formation et de soutien de la gouvernance selon le modèle Carver) et une affectation de 82 000 \$ pour une réunion du conseil devant se tenir à la fin de l'automne. Ces fonds (soit 100 750 \$ au total) ont été entièrement consacrés au projet GPSC.

Pour 2017, la prévision pour ce projet s'établit à 391 050 \$.

Le maximum qui serait retiré des fonds de réserve en 2017 est de 290 300 \$ (soit 391 050 – 100 750).

S'il reste des fonds non dépensés dans d'autres budgets connexes à la fin de l'exercice, ils seront réaffectés à ce projet afin de réduire le montant retiré des fonds de réserve. Cela comprendra les budgets du Comité sur la gouvernance, du comité exécutif, du Comité sur les liens, ainsi que le budget affecté aux ateliers du conseil.

Les dépenses consacrées jusqu'à présent au projet (depuis l'atelier de mai 2017 du Comité sur la gouvernance jusqu'à la fin d'août) se chiffrent approximativement à 130 000 \$.



Governance, Strategic Planning and Engagement Gouvernance, Planification stratégique et Engagement

Étapes et produits livrables du projet

Le projet sera réalisé en quatre étapes.

La ventilation des travaux est présentée plus loin dans cette proposition.

Étape 1 – De juillet à septembre 2017

- Planification du projet, élaboration de la charte et du plan de projet, atelier du Comité sur la gouvernance et préparation de l'atelier du conseil à la réunion du conseil de septembre 2017.

Étape 2 – De septembre 2017 à février 2018

- Ateliers avec le Comité sur la gouvernance et le comité exécutif (planification stratégique et évaluation du rendement). Liaison au besoin avec le Comité sur l'engagement.
- Tenue des ateliers du conseil : septembre 2017 – Gouvernance et février 2018 – Planification stratégique.
- Engagement des organismes de réglementation. Un cycle complet d'engagement. Deux webinaires et 12 rencontres en personne avec les organismes de réglementation.
- Formation sur l'engagement et la gestion du changement à l'intention du personnel d'Ingénieurs Canada.
- Engagement du Groupe des chefs de direction – février 2018.
- Rapport de l'étape 2 et recommandations pour l'étape 3.

Étape 3 – De mars 2018 à février 2019

- Ateliers avec le Comité sur la gouvernance, le comité exécutif (planification stratégique et évaluation du rendement) et le Comité sur l'engagement au besoin.
- Facilitation du processus de planification stratégique de bout en bout.
- Tenue de trois ateliers du conseil :
 - Mai 2018 – Examen du plan stratégique 2019-2021
 - Septembre 2018 – Mises à jour de la gouvernance, enjeux fondamentaux
 - Février 2019 – Examen et mise à jour du plan stratégique. Évaluation des opérations de 2018. Examen de l'alignement du plan opérationnel 2019 de la chef de la direction sur le plan stratégique du conseil.
- Conception et facilitation de la retraite du conseil de juin 2018; publication du plan stratégique 2019-2021.
- Engagement des organismes de réglementation. Deux cycles complets.
 - Printemps 2018 : élaboration du plan stratégique.
 - Automne 2018 : exigences du Comité sur la gouvernance et des autres comités du conseil (au besoin).
- Encadrement du personnel d'Ingénieurs Canada : engagement et gestion du changement.
- Engagement du Groupe des chefs de direction : février, juillet et septembre 2018, et février 2019.
- Rapport de l'étape 3 et recommandations pour l'étape 4.

Étape 4 – De mars à juillet 2019

- Ateliers avec le Comité sur la gouvernance, le comité exécutif (planification stratégique et évaluation du rendement) et le Comité sur l'engagement, au besoin.
- Facilitation de l'examen du plan stratégique et mise à jour du processus.
- Tenue de l'atelier du conseil :
 - Mai 2019 : Mise à jour du plan stratégique – prochaines étapes pour l'établissement d'orientations et l'engagement.
- Conception et facilitation de la retraite du conseil de juin 2019 : mise à jour du plan stratégique 2019-2021.
- Engagement des organismes de réglementation. Un cycle complet d'engagement.
 - Printemps 2019 : Examen et mise à jour du plan stratégique; autres enjeux importants au besoin.
- Encadrement du personnel d'Ingénieurs Canada : engagement et gestion du changement. Les membres du personnel d'Ingénieurs Canada assument des rôles actifs.
- Engagement du Groupe des chefs de direction : mai et juillet 2019.
- Rapport de fin de projet et recommandations pour les prochaines étapes.

VENTILATION DES TRAVAUX

Étape 2 – septembre 2017 à février 2018

	Gouvernance	Planification stratégique	Engagement	Renforcement des capacités
Gestion/admin. du projet	3	3	3	3
Réunions de l'équipe de projet	10	3	4	3
Gestion du changement et communications	5	5	3	1
Réunions du conseil et atelier d'une journée (18 fév.)	12	2	0	4
Engagement des organismes de rég. (automne 2017)	40	0	0	0
Activités par volet de travaux				
Ateliers (avec organisme directeur pertinent)	6	6	4	0
Réunions du groupe de travail	10	8	2	4
Évaluation et rapport de l'étape 2	6	0	0	0
Débriefages - Confirmation de l'approche de l'étape 2	2	0	0	0
<i>Nombre de jours par volet de travaux</i>	94	27	16	11
			Total	148

Étape 3 – mars à décembre 2018

	Gouvernance	Planification stratégique	Engagement	Renforcement des capacités
Gestion/admin. du projet	6	6	2	1
Réunions de l'équipe de projet	16	12	3	6
Gestion du changement et communications	5	5	3	1
Réunions du conseil et atelier d'une journée (18 mai, 18 sept.)	12	12	0	0
Engagement des organismes de rég. (printemps 2018, automne 2018)	40	40	0	0
Atelier de juin du conseil	0	10	0	0
Activités par volet de travaux		0		
Ateliers (avec organisme directeur pertinent)	12	12	8	0
Réunions du groupe de travail	14	16	4	6

Évaluation et rapport de l'étape 3	4	3	3	0
Débriefages - Confirmation de l'approche de l'étape 3	2	0	0	0
<i>Nombre de jours par volet de travaux</i>	111	116	23	14
			Total	264

Étape 4 – janvier à juillet 2019

	Gouvernance	Planification stratégique	Engagement	Renforcement des capacités
Gestion/admin. du projet	4	6	3	3
Réunions de l'équipe de projet	14	6	5	3
Gestion du changement et communications	4	4	4	2
Réunions du conseil et atelier d'une journée (19 fév., 19 mai)	12	12	4	0
Atelier de juin du conseil	0	10	0	0
Engagement des organismes de rég. (printemps 2019)	0	40	0	0
Activités par volet de travaux				
Ateliers (avec organisme directeur pertinent)	6	6	6	0
Réunions du groupe de travail	6	8	4	4
Évaluation de l'étape 4 et Rapport de fin de projet	3	4	3	2
Débriefage - Confirmation de l'approche de l'étape 2	2	0	0	0
<i>Nombre de jours par volet de travaux</i>	51	96	29	14
			Total	190

Compte rendu du comité exécutif
Préparé par Russ Kinghorn, président
Septembre 2017

Le comité exécutif s'est réuni le mercredi 23 août pour examiner l'ordre du jour de cette réunion, et entreprendre son travail sur différents aspects du projet *Gouvernance, Planification stratégique et Consultation (GPSC)*.

Le comité exécutif est responsable d'un des quatre volets du projet GPSC. Comme décrit dans la charte de projet, ce volet est le suivant :

II. Planification stratégique et évaluation du rendement du conseil

Faciliter l'adoption, par le *comité exécutif*, d'une approche consultative efficace pour la **Planification stratégique**. Ce volet comprend quatre parties :

- Élaborer un processus de rayonnement, consultation et prise de décision durant le processus de planification.
- Élaborer le Plan stratégique 2019-2021 du conseil. Date cible : juin 2018.
- Établir un processus officiel permettant aux comités et groupes de travail du conseil d'élaborer des plans de travail annuels en réponse aux orientations établies dans le Plan stratégique. Ces plans de travail seront approuvés par le conseil, qui évaluera leur efficacité au moins une fois par année.
- Établir un processus officiel d'auto-évaluation pour le conseil.

Le comité exécutif compte donc se réunir régulièrement au cours de l'automne afin de pouvoir soumettre des recommandations sur ces tâches lors de l'atelier du conseil qui se tiendra en février 2018.

Liste des risques

Préparée par Stephanie Price, chef de la direction par intérim

Septembre 2017

Ingénieurs Canada tient à jour un registre des risques pour pouvoir gérer ses risques et prendre les mesures qui s'imposent et être ainsi adéquatement préparé.

Le registre a été mis à jour en tenant compte des commentaires de tout le personnel au premier trimestre de 2017, et a été examiné par le personnel responsable de la gestion de risques précis au troisième trimestre de 2017.

Vue d'ensemble

Tous les risques sont cotés en fonction de leur probabilité et de leur impact, et reportés dans le tableau ci-dessous avec les cotes suivantes :

		IMPACT				
		Insignificant/ <i>Négligeable</i> 1	Minor/ <i>Mineur</i> 2	Moderate/ <i>Modéré</i> 3	Major/ <i>Majeur</i> 4	Catastrophic/ <i>Catastrophique</i> 5
LIKELIHOOD / PROBABILITÉ	Extremely Likely/ <i>Extrêmement probable</i> 5	5	10	15	20	25
	Likely/ <i>Probable</i> 4	4	8	12	16	20
	Moderate/ <i>Modérée</i> 3	3	6	9	12	15
	Unlikely/ <i>Improbable</i> 2	2	4	6	8	10
	Low/ <i>Faible</i> 1	1	2	3	4	5

Risques du conseil d'Ingénieurs Canada

Au cours de notre examen, nous avons déterminé certains risques qui relèvent de la responsabilité du conseil. Aucun de ces risques n'a changé depuis le rapport de mai 2017.

		IMPACT				
		Insignificant/ Négligeable 1	Minor/ Mineur 2	Moderate/ Modéré 3	Major/ Majeur 4	Catastrophic/ Catastrophique 5
LIKELIHOOD / PROBABILITÉ	Extremely Likely/ Extrêmement probable 5					
	Likely/ Probable 4				1 3	
	Moderate/ Modérée 3			28	34	26
	Unlikely/ Improbable 2					
	Low/ Faible 1				5	

Nous avons décrit ces risques et suggéré un plan de réaction et des méthodes de surveillance (voir le tableau ci-dessous). Le personnel d'Ingénieurs Canada épaulera le conseil dans la gestion de ces risques, comme demandé.

Risque du conseil	Catégorie de risque	Titre	Description	Symptômes	Stratégie de réaction au risque	Plan de réaction	Méthode de surveillance
1	Stratégique	Vision ou stratégie	Un manque de vision, d'orientations ou de stratégie aurait pour conséquence la non-satisfaction des besoins des propriétaires.	Affaiblissement de la confiance des propriétaires Réduction de l'engagement des propriétaires Baisse du moral et de la productivité du personnel	Prévention	Le conseil définit la vision Le Comité sur la gouvernance définit les orientations	
3	Opérations	Planification de la relève du chef de la direction	En l'absence d'une planification efficace de la relève, la perte du chef de la direction compromettrait la capacité d'Ingénieurs Canada à répondre aux attentes en raison d'une perte de connaissances.	Départ du chef de la direction, et incertitude quant à la façon de remplir ce rôle. Des tâches importantes sont négligées.	Prévention	Plan de succession en place pour le chef de la direction Description de poste tenue à jour	
5	Stratégique	Obligation de diligence - conseil	L'incapacité à s'acquitter de l'obligation de diligence entraînerait une prise de décision inefficace et une responsabilité juridique pour les administrateurs.	Manque de préparation pour prendre des décisions informées Le délai de prise de décision est trop long Manque de préparation ou de connaissances	Prévention	Formation de tous les nouveaux administrateurs	Auto-évaluation et surveillance du rendement des administrateurs, par les administrateurs.
26	Stratégique	Processus d'agrément	Un processus d'agrément inefficace entraînerait une perte de confiance de la part des parties prenantes et le retrait des établissements d'enseignement supérieur (EES) du processus d'agrément.	Retrait d'un EES ou d'un organisme de réglementation de l'agrément Insatisfaction d'un organisme de réglementation envers l'agrément	Atténuation	Priorisation de l'amélioration du système Ressources supplémentaires pour l'équipe responsable de l'agrément Mobilisation continue des parties prenantes Coordination des activités pour assurer l'alignement de tous les efforts.	Rétroaction des parties prenantes

Risque du conseil	Catégorie de risque	Titre	Description	Symptômes	Stratégie de réaction au risque	Plan de réaction	Méthode de surveillance
28	Opérations	Supervision du Bureau d'agrément et du Bureau des conditions d'admission	Une supervision déficiente du BA et du BCA pourrait mener à un désengagement envers la vision et l'orientation stratégique d'Ingénieurs Canada	Les observateurs du conseil ne contribuent pas au BA et au BCA Le conseil ne s'intéresse pas aux rapports du BA et du BCA Le BA et le BCA ne sont pas alignés sur l'orientation stratégique d'Ingénieurs Canada	Prévention	Le conseil coopère activement avec le BA et le BCA. Établissement d'un protocole pour l'approbation des plans de travail. La politique opérationnelle définit le soutien à fournir au conseil, aux comités du conseil et aux dirigeants. Établissement d'un mandat pour les représentants du conseil au BA et au BCA.	
34	Opérations	Bureau des conditions d'admission	Le manque d'alignement et d'harmonisation des travaux du BCA et du BA réduirait la valeur de l'agrément	Désaccord entre le BCA et le BA	Prévention	Participation d'observateurs du BCA aux réunions du BA, et vice-versa Supervision par le conseil Partage d'information par le personnel de soutien	Rapports du BA et du BCA au conseil

Risques d'Ingénieurs Canada

Les risques qui relèvent de la responsabilité d'Ingénieurs Canada sont catégorisés comme suit :

		IMPACT				
		Insignificant/ Négligeable 1	Minor/ Mineur 2	Moderate/ Modéré 3	Major/ Majeur 4	Catastrophic/ Catastrophique 5
LIKELIHOOD / PROBABILITÉ	Extremely Likely/ Extrêmement probable 5					
	Likely/ Probable 4		24			
	Moderate/ Modérée 3			25	2, 4 10, 34	7
	Unlikely/ Improbable 2	13	17	8, 12 21, 27	14, 16 29, 33	
	Low/Faible 1	9, 20 18		11, 15 23, 30 31	6, 19 32	22

Les risques 24 et 25, indiqués en bleu, sont les seuls à avoir changé depuis le rapport de mai 2017.

Les informations détaillées sur ces risques figurent dans les pages qui suivent.

Risque	Catégorie de risque	Titre	Description	Symptômes	Stratégie de réaction au risque	Plan de réaction	Méthode de surveillance
7	Stratégique	Prestation de valeur aux organismes de réglementation	L'incapacité à produire de la valeur pour les organismes de réglementation donnerait lieu à un manque de soutien et à un éventuel retrait d'adhésion à Ingénieurs Canada.	Manque d'alignement avec les impératifs des organismes de réglementation Manque de soutien ou de participation de la part des organismes de réglementation Désengagement des organismes de réglementation Manque de responsabilité démontrée Manque de production de rapports/communication d'information à l'intention des organismes de réglementation	Prévention	Participation des organismes de réglementation à l'élaboration de stratégies et de plans Consultation des membres au sujet des projets Relations et consultations continues avec les groupes de responsables, y compris les chefs de direction	Rétroaction des parties prenantes
2	Opérations	Utilisation des ressources	La perte d'une ressource opérationnelle clé qui est l'unique experte ou personne-ressource d'un programme entraînerait des retards dans la prestation des services fournis par Ingénieurs Canada ou une réduction de ces services.	Perte de personnel ou diminution de la capacité à effectuer le travail	Prévention	Engagement du personnel Programme de santé, sécurité et mieux-être Planification de la continuité des opérations	Sondage sur l'engagement du personnel
4	Opérations	Planification de la relève de l'équipe de direction	En l'absence d'une planification efficace de la relève, la perte d'un membre de l'équipe de direction compromettrait la capacité d'Ingénieurs Canada à répondre aux attentes en raison d'une perte de connaissances.	Départ d'un membre de l'équipe de direction, et incertitude quant à la façon de remplir ce rôle. Des tâches importantes sont négligées.	Prévention	Plan de succession en place pour le chef de l'exploitation et les vice-présidents Descriptions de postes tenues à jour pour tous les membres du personnel	
10	Opérations	Maintien du personnel	Un roulement élevé du personnel mènerait à une baisse de moral et de productivité	Projets/initiatives retardés Baisse de moral	Atténuation	Fonction des ressources humaines dirigée par un professionnel des RH Mise en œuvre de pratiques d'excellence en matière de RH via le Parcours vers l'excellence	Utilisation des résultats du sondage auprès du personnel pour améliorer les pratiques

Risque	Catégorie de risque	Titre	Description	Symptômes	Stratégie de réaction au risque	Plan de réaction	Méthode de surveillance
14	Opérations	Atteinte à la vie privée	Une violation des données à caractère personnel entraînerait une poursuite judiciaire, et/ou une atteinte à la réputation, des préjudices physiques, financiers, etc., pour Ingénieurs Canada et les personnes dont les données personnelles ont été consultées.	Atteinte à la protection des données	Prévention	Évaluation de la protection des données personnelles internes effectuée chaque année au dernier trimestre. Formation sur la protection des données personnelles fournies au personnel chaque année. Examen des contrats conclus avec des tiers pour s'assurer qu'Ingénieurs Canada et ses partenaires suivent et respectent les lois applicables en matière de protection des renseignements personnels.	
16	Rapports	Processus de planification et de contrôle financiers	Des processus de planification et de contrôle financiers inefficaces mettraient en péril la situation budgétaire d'Ingénieurs Canada	Dépenses excessives Dépenses insuffisantes Manque de correspondance entre les postes budgétaires et les priorités	Atténuation	Contrôles financiers et opérationnels documentés Examen annuel des contrôles financiers par un auditeur externe Nouveaux processus de planification et de surveillance reliant la planification (et le Plan opérationnel annuel) au cycle budgétaire. Examen et approbation du budget par le conseil.	Approbation du budget et des dépenses opérationnelles annuelles
24	Stratégique	Exactitude du site Web	De l'information inexacte publiée dans le site Web public entraînerait des perceptions publiques négatives, de la confusion et/ou une atteinte à la réputation d'Ingénieurs Canada.	Plaintes ou confusion au sujet du site Web Modification ou actualisation fréquente du site Web	Prévention	Les équipes des communications et du Web suivent le processus relatif au contenu Web Examen périodique du contenu par le responsable du contenu Mise à disposition de mécanismes de rétroaction pour les utilisateurs	Procédure de gestion du contenu Web, service Web par ticket, liste des responsables de pages, communications continues avec les principales parties prenantes

Risque	Catégorie de risque	Titre	Description	Symptômes	Stratégie de réaction au risque	Plan de réaction	Méthode de surveillance
25	Stratégique	Faible taux d'adoption des changements	L'absence de gestion du changement dans les projets ou les initiatives de changement compromettrait leur mise en œuvre et leur succès.	Faible taux d'adoption des projets et des programmes Échec des projets/programmes Mauvaise compréhension des projets/programmes	Atténuation	Embauche d'une spécialiste en conduite du changement, à temps plein, qui participe activement à tous les projets importants. Incorporation de la gestion du changement dans toutes les initiatives Formation du personnel aux éléments fondamentaux de la gestion du changement	Taux de réussite des projets Analyses après action / leçons retenues pour les projets Résultats des plans de communications
29	Opérations	Continuité des activités	Dans l'éventualité d'une situation d'urgence, des processus, protocoles et communications manquant de clarté pourraient empêcher Ingénieurs Canada de poursuivre ses activités ou causer des blessures au personnel ou aux bénévoles.	Absence de politiques Manque de formation pour les nouveaux employés	Atténuation	Création d'un plan comprenant des processus et des protocoles à suivre en cas d'urgence. Plans de communication et de formation en place.	Examen des politiques opérationnelles
33	Opérations	Cyberattaque	Une cyberattaque (piratage) porterait atteinte à l'intégrité des données.	Perte de données Menaces ou extorsions liées aux données	Atténuation	Élaboration et mise en œuvre d'un plan de réponse au cyber-risque; doit être implanté au cours du 2 ^e trimestre de 2017	
8	Opérations	Passation de contrats	Des processus inefficaces de sélection et de gestion des partenariats et des fournisseurs mèneraient à des coûts et des complications inattendus, et à l'incapacité de réaliser les initiatives.	Modalités et conditions onéreuses Responsabilité pour non-exécution	Prévention	Amélioration des processus liés aux partenaires et aux fournisseurs. Lignes directrices et procédures en matière de contrats. Établissement de processus et de politiques en matière d'approvisionnement, et communications continues à ce sujet. Examen des contrats par les Services financiers et, au besoin, par l'avocate-conseil. Stratégie pour s'assurer que les partenariats et les collaborations correspondent aux stratégies d'Ingénieurs Canada.	

Risque	Catégorie de risque	Titre	Description	Symptômes	Stratégie de réaction au risque	Plan de réaction	Méthode de surveillance
12	Opérations	Politique sur les voyages d'affaires	Une politique inefficace en matière de voyages ne protégerait pas la santé et la sécurité des voyageurs et entraînerait un risque financier pour Ingénieurs Canada, notamment en ce qui concerne les voyages conjoints.	Absence de politique sur les voyages d'affaires Augmentation des coûts	Prévention	Processus de traitement des dépenses des bénévoles en place Assurance pour les bénévoles en place Élaboration d'une politique sur les voyages d'affaires en 2017.	
21	Stratégique	Mauvaise publicité	De la publicité négative au sujet d'Ingénieurs Canada entraînerait une perte de confiance envers l'organisme.	Couverture médiatique négative	Prévention	Établissement de relations avec des experts en relations publiques. Participation des Communications aux décisions importantes pour l'image de marque. Approbation, par les Communications, du matériel destiné au public et gestion des relations avec les médias.	
27	Opérations	Soutien interne du personnel	Des niveaux insuffisants de soutien des ressources communes (communications, TI, etc.) entraîneraient une utilisation inefficace des ressources premières affectées aux programmes ou aux projets.	Le personnel effectue des tâches non essentielles (procès-verbaux, communications, services juridiques, etc.)	Atténuation	Détermination de la priorité des initiatives Supervision active du personnel et des initiatives	
22	Conformité	Statut d'organisme sans but lucratif	La non-conformité à la <i>Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif</i> mettrait à risque (compromission ou perte) le statut d'organisme sans but lucratif.	Déclarations non produites ou produites incorrectement Réserves financières trop importantes	Surveillance	Dépenses dépassant les réserves de 500 000 \$ pour chacune des trois prochaines années afin de réduire les réserves	États financiers mensuels
6	Stratégique	Obligation de diligence - personnel de direction	L'incapacité à s'acquitter de l'obligation de diligence mènerait à une performance déficiente et à l'incapacité pour Ingénieurs Canada de répondre aux attentes.	Incapacité à accomplir le travail	Prévention	Évaluations périodiques du rendement et conversations régulières à ce sujet	Évaluations de rendement
17	Opérations	Risque d'investissement / de marché	Des placements excessivement risqués auraient un impact sur la juste valeur des flux de trésorerie futurs des fonds de réserve ou de placement.	Faible valeur marchande des placements. Faible rendement des placements	Transfert	Société de gestion des placements en place Déclaration annuelle fournie dans la note 5 des états financiers	Relevés de placement mensuels Audit annuel

Risque	Catégorie de risque	Titre	Description	Symptômes	Stratégie de réaction au risque	Plan de réaction	Méthode de surveillance
19	Opérations	Financier	La perte d'une source de revenus importante perturberait les plans financiers.	Retrait d'un organisme de réglementation Insolvabilité d'un fournisseur de programme d'affinité	Prévention	Gestion active des relations avec les fournisseurs de programmes d'affinité, y compris les organismes de réglementation.	
32	Opérations	Stratégie de TI	Une défaillance de l'infrastructure de TI causerait une perturbation des services.	Indisponibilité de l'infrastructure de TI Manque de fiabilité de l'infrastructure de TI	Prévention	Stratégies de sauvegarde de données lorsque cela est possible Sélection de fournisseurs de sauvegardes nuagiques fiables offrant un degré de redondance adéquat	Notification par courriel en cas d'échec de la sauvegarde. Sauvegarde nuagique du contenu assurée (365 jours par année) par un fournisseur.
11	Opérations	Recrutement de personnel	Un processus de recrutement inefficace mènerait à une baisse de moral et de productivité	Rendement médiocre des nouveaux employés	Atténuation	Procédures établies pour l'embauche et l'orientation des nouveaux employés.	
15	Opérations	Contrôles internes inadéquats - Fraude	Des contrôles financiers internes inadéquats pourraient entraîner un détournement non détecté d'actifs et/ou d'autres activités illégales.	Contournement des contrôles internes par la direction Incapacité d'obtenir une opinion d'audit sans réserve	Prévention	Contrôles financiers et opérationnels documentés et suivis Examen annuel des contrôles financiers effectué par un auditeur externe	Résultats des rapports d'audit interne périodiques
23	Rapports	Rapports financiers et remises - TVH	Le non-versement des remises gouvernementales entraînerait des pénalités financières imprévues et/ou des audits supplémentaires par le gouvernement fédéral.	Indications que les remises de TVH ne seront pas faites Indications que les cotisations sociales des employés ne seront pas versées	Prévention	Systèmes de contrôle en place Le service de paye ADP verse les retenues à la source	États financiers mensuels
30	Conformité	Conformité aux lois	La non-conformité aux lois mènerait à des amendes et/ou des poursuites judiciaires	Déclarations non produites, ou produites incorrectement Politiques de RH déficientes Politiques opérationnelles déficientes	Prévention	Éviter le risque en assurant la conformité. Les services juridiques tiennent un registre des dates des déclarations importantes, se tiennent au fait de l'évolution de l'organisation, de la réglementation, de l'emploi et des lois pertinentes.	
31	Stratégique	Risques liés aux marques de commerce	Un contrôle inadéquat de l'utilisation des marques de commerce peut mener à une perte de droits de propriété	Marques de commerce utilisées abusivement par des tiers Marques de commerce non utilisées par Ingénieurs Canada	Atténuation	Des avocats internes et externes surveillent l'utilisation des marques de commerce et mènent une défense contre les marques trompeuses ou abusives.	

Risque	Catégorie de risque	Titre	Description	Symptômes	Stratégie de réaction au risque	Plan de réaction	Méthode de surveillance
13	Opérations	Responsabilité	Des réclamations judiciaires à l'endroit d'Ingénieurs Canada créeraient des problèmes financiers et porteraient atteinte à la réputation de l'organisme.	Dépôt ou menace de poursuites	Transfert	Assurance des administrateurs et dirigeants et assurance contre les erreurs et omissions souscrites Assurance de biens souscrite	
9	Opérations	Gestion des biens	Une gestion et un amortissement inappropriés des actifs mèneraient à des rapports financiers inexacts.	Comptabilité inexacte	Prévention	Les actifs se trouvant dans les bureaux sont protégés par les services de sécurité de l'immeuble Examen annuel de la liste des actifs immobilisés Le personnel de TI fait le suivi des actifs de TI Les actifs sont immobilisés, radiés ou amortis en fonction de principes comptables généralement reconnus (PCGR)	Audit annuel
20	Opérations	Stratégie d'emprunt	Une stratégie d'emprunt déficiente entraînerait des paiements d'intérêts excessifs et/ou une déstabilisation du flux de trésorerie.	Paiements d'intérêts Fluctuations du flux de trésorerie	Surveillance	Stratégie d'emprunt prudente, suivant les conseils du CP, Finances	États financiers mensuels et audit annuel
18	Opérations	Risque de change	L'exposition au risque de change en ce qui concerne les liquidités en dollars US et les placements dans des fonds communs de placement en actions américaines et étrangères aurait un impact sur la juste valeur des flux de trésorerie futurs des fonds de réserve ou de placement.	Valeur marchande des placements en dollars US	Transfert	Gestion dans le cadre du portefeuille de placements.	États financiers mensuels et audit annuel